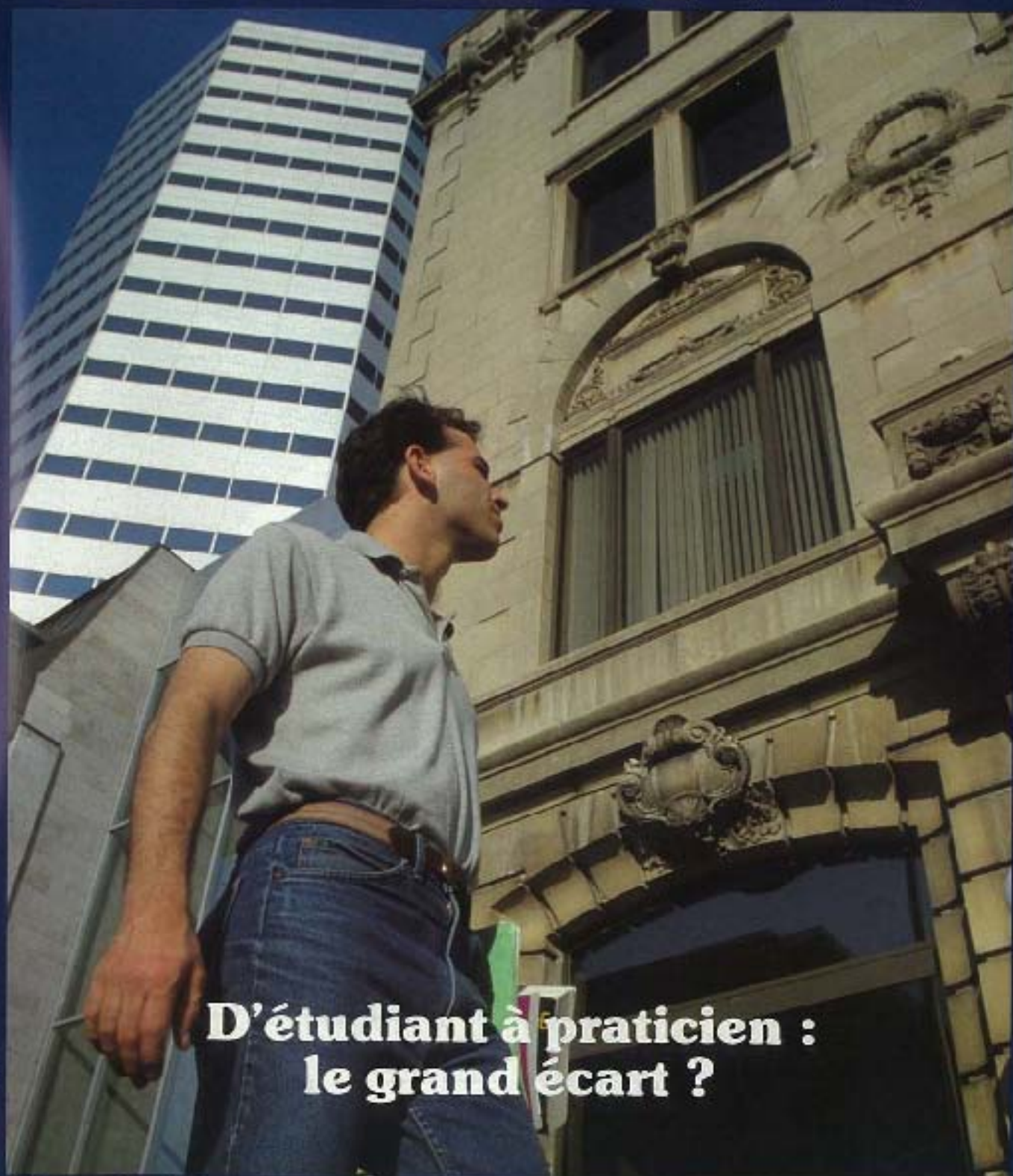


Maxibob
change de robe

chicuit



**D'étudiant à praticien :
le grand écart ?**



Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 13, juin 1986

Avec un C.A., vos affaires tourneront plus rondement

Décisions! Décisions! Décisions!

N'aimeriez-vous pas consulter une personne sûre qui verrait votre cas avec des yeux neufs... mais expérimentés?

Le comptable agréé est le conseiller privilégié de la PME: c'est un professionnel qui vous aidera à accroître l'efficacité administrative de votre entreprise et à améliorer sa rentabilité. Il vous aidera aussi à prendre vos grandes décisions au bon moment.

Voici à titre d'exemple quelques uns des services qu'un C.A. peut vous rendre:

- planification financière
- préparation et évaluation des budgets
- évaluation des prévisions et des programmes financiers
- conseils sur la recherche de capitaux
- aide pour l'obtention de subventions
- contrôle des coûts
- informatisation des systèmes comptables
- planification fiscale
- évaluation de la rémunération et des avantages sociaux
- évaluation des projets de fusion ou d'acquisition.

De plus, avec tous les bouleversements technologiques qui s'annoncent, et même qui sont déjà là, vous ne pouvez vous passer d'un tel conseiller. C'est un rouage important qui fait tourner les PME rondement.

Ordre
des comptables agréés
du Québec



Pour commencer

Je veux aborder un sujet délicat et, poltronne que je suis, je l'introduirai par le biais d'un artifice : un calcul. Chaque numéro de **Circuit** compte le plus souvent 26 pages (sans compter la publicité) et contient une bonne vingtaine d'articles. En moyenne et en gros, une page et quart par article, soit un millier de mots ou 3 à 4 feuillets bien aérés.

Certains ont droit à plus : les articles de fond se partagent une dizaine de pages ; si le dossier est composé d'un article unique, il peut faire une vingtaine de feuillets. Mais c'est l'exception. Par contre, nous recevons régulièrement des articles de 2 000 ou 3 000 mots, et la question se pose alors : « Peut-on consacrer un septième du magazine à ce sujet ? » C'est archi-prosaïque d'aborder le problème de cette façon, mais c'est la plus neutre que je connaisse.

Dans les faits, voici comment les choses se passent. Chaque responsable de chronique ou de dossier sait qu'il a droit à tant de colonnes, qu'il a tant de sujets ou de matière à couvrir, tant d'articles à solliciter et, partant, tant d'espace à accorder à chacun. La plupart du temps,

il reçoit ses articles en retard. Et, parfois, ils sont beaucoup trop longs. Il n'a strictement pas le temps de demander à l'auteur un exercice de contraction de texte. C'est le comité de révision qui s'y attelle, tout en se disant : « Voilà un ennemi de plus pour **Circuit**. »

Nous préférons certes ne pas avoir à le faire ! Mais nous persistons à croire qu'en général nos interventions ne sont pas si intempestives que certains auteurs l'ont cru. Ne représentons-nous pas le lecteur moyen ? À ce titre, nous aurions tendance à éliminer ce qui risque de n'intéresser qu'une infime partie des abonnés. À force, n'avons-nous pas acquis un certain instinct journalistique, bien embryonnaire d'accord ? À ce titre, nous sommes à l'affût de la nouvelle, et préférons la mettre en lumière quitte à laisser des détails terre à terre dans l'ombre (par exemple une liste de conférenciers et de sujets qui ne serait que la répétition d'un programme de colloque).

Dans le présent numéro, deux articles ont dû subir un tel sort. Je ne crois pas que ça soit les moins intéressants, au contraire. J'aimerais m'en excuser

auprès des auteurs, en espérant ardemment que nous n'avons pas déformé leur pensée. Et je leur demande de réagir : rien n'est pire que de travailler dans le vide et dans l'indifférence.

ERRATUM : Dans la publicité de la Librairie Champigny (n° 12, mars 1986), il s'est glissé une erreur monumentale, de celles qui ne peuvent presque pas se produire. Le **Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse** en 10 volumes était offert non pas à 350 \$, mais bien à 1 350 \$. Nous n'avons pas pu localiser la source de l'erreur, mais nous présentons nos excuses les plus plates à notre fidèle annonceur, en espérant que cet incident ne lui a pas causé trop d'inconvénients.

Numéros à venir

Septembre 1986 : la publicité vue par les publicitaires et les linguistes
Décembre 1986 : les nouvelles tendances en rédaction technique

Pour le comité,
Johanne Dufour

Circuit

Circuit, n° 13, juin 1986

Étudiants, êtes-vous équipés pour réussir ? 3



Étudiants traducteurs, terminologues et interprètes, tout ce que vous devriez savoir et qu'on ne vous enseigne pas, ou pas encore, à l'université. Dossier coordonné par **Betty Cohen** et **Elaine Kennedy**.

Sur le vif 12

L'Amérique des langagiers réunie à Mexico. Cinq grands en pourparlers à Montréal. La Biennale de la langue française revient au Nouveau Monde.

Des mots 16

Des -tiques qui nous font tiquer.

Des livres 18



Tout un pot pourri : le nouveau **Grand Robert** ; un vocabulaire de la programmation ; les théories d'Edmond Cary ; et un dictionnaire conçu par un iconoclaste atrebilaire.

Des revues 23

Plus de 40 revues langagières, connues ou nouvelles, pour picorer, s'informer, réfléchir... et mieux communiquer. Et une



perle : l'image du traducteur comme « magicien du verbe dans un miroir ».

Des techniques 26



Acheter un micro fin de série ? Ne rejetez pas cette idée d'emblée. Pierre Cloutier nous fait découvrir un Epson QX-10 pas du tout intéressant.

**OUVERT 7 JOURS
JUSQU'À 21 HEURES**

Librairie Champigny inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal (Qué.)
844-2587

Champigny
UN JOUR OU L'AUTRE



Ne restez pas hors-circuit !

Veuillez m'abonner à « CIRCUIT », magazine d'information sur la langue et la communication
(un an, quatre numéros : 20 \$; extérieur du Canada : 30 \$). (Écrire en majuscules.)

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

DATE _____

Chèque ou mandat à l'ordre de « Circuit STQ »

Envoyer à : **CIRCUIT**
Société des traducteurs du Québec
1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 640 Montréal (Québec) H3B 1G7

circuit

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1010, rue Ste-Catherine ouest
Bureau 640
Montréal (Québec) H3B 1G7
Tél.: (514) 961-1793

Représentante au Conseil de la STQ
Johanne Dufour

Rédaction
Michèle Cossette (Des mots), Paul Hogue (Des
revues), Nada Korpon (Sur le vif), Colange
Lapierre (Curiosités), Pierre Marchand (Des
techniques), Michel Roy (Des livres) et Marc
Proulx (secrétaire du comité)

Correspondants
Jean Delisle (Outaouais),
Marie-Claire Lemaire (Québec)

Révision
Clare Bessette, Jocelyne Langlois, Marie-Claire
Lemaire, Elaine Potvin, Louise Sasseville,
Caroline Shannon, Diana Ternes et Marie Vallin

Photographes
Robert Etchevery

Graphisme
Magdalene Rondeau

Impression
Ateliers des sourds

Composition typographique
Contact

Publicité
Anne-Marie Melboeuf (Jean Séguin & Associés
(514) 748-6561)

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation
de l'éditeur et de l'auteur.

L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce
qui concerne les annonces paraissant dans
Circuit.

Dépôt légal : 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0021-1676

Tarif d'abonnement
Membres de la STQ : abonnement gratuit.
Non-membres : 20 \$ par année (30 \$ à l'extérieur
du Canada). Chèque ou mandat à l'ordre de
« Circuit STQ » (Voir adresse ci-dessus).



JURICOM

Traduction juridique

Nicole M. Fernbach

1210 ouest, Sherbrooke
bureau 250
Montréal (Québec) H3A 1H6
(514) 045-4834

À quand des universités à la page ?



L'université montre à traduire. Elle ne prépare pas à exercer la profession de traducteur

par Betty Cohen

Le marché n'est plus ce qu'il était il y a dix ans. Il ne sera pas, dans dix ans, ce qu'il est actuellement. Les universités doivent répondre à ces besoins nouveaux... oui, mais comment ? **Circuit**, en collaboration avec le Comité des relations avec les universités de la STC, a posé la question, autour d'une table ronde, à divers représentants professionnels, gestionnaires, universitaires et étudiants.

Les lacunes : gérer, négocier, organiser

Le nouveau diplômé est-il prêt à affronter le marché du travail ? Dispose-t-il du bagage et des aptitudes nécessaires ?

Nous avons demandé à nos participants de faire le bilan de leur formation et les besoins semblent avoir changé depuis les années 1970. Pour **Viviane Julien**, présidente de l'Association des conseils en francisation du Québec et diplômée en 1970, la formation universitaire en traduction ne prépare pas suffisamment à d'éventuelles fonctions de gestion de service. « À cette époque, dit-elle, les sociétés engageaient des traducteurs pour monter les services. Il fallait donc savoir convaincre pour obtenir la documentation nécessaire, faire admettre que la terminologie était utile et même indispensable, etc. et, surtout, avoir des notions de gestion ». Lorsqu'on pense que d'autres suivent un cours de trois ans pour acquérir ces notions, on peut imaginer les difficultés auxquelles nombre de nos collègues ont dû se heurter.

Pour **Andrée Lambert** et **Claude Bédard**, diplômés en 1975 et traducteurs indépendants, la formation ne prépare pas suffisamment le traducteur à négocier avec son client. « À l'université, une traduction est bonne ou mauvaise, dit Claude Bédard, il n'y a pas d'à peu près. Dans la réalité, en revanche, une traduction est adéquate ou elle ne l'est pas ». Andrée Lambert ranchérit : on ne lui a jamais demandé de justifier sa traduction à l'université, alors qu'elle doit le faire constamment aujourd'hui. En effet, dès ses premiers contacts avec le public client ou l'employeur, le nouveau diplômé se heurte à l'incompréhension des autres, ceux pour qui la traduction n'est que du bilinguisme amélioré. Il faut donc savoir négocier sur la qualité de la langue et admet-



Autour de la table, à partir de la gauche: Viviane Julien, Marie-Christine Blais, Marthe Catry-Voron, Elaine Kennedy, Andrée Lambert, Betty Cohen, Claude Bédard, Mary Pléice (responsable du Comité des relations avec les universités) et, de dos, Robert Dubuc.

tre qu'il faut parfois faire d'énormes concessions.

On constate par ailleurs une lacune dans l'initiation à l'organisation du travail. En effet, si on enseigne très bien l'exercice intellectuel de traduction, on laisse de côté tout l'aspect pratique de la profession. Le traducteur qui travaille seul doit par conséquent posséder ces aptitudes de façon innée ou les acquérir par d'autres moyens. C'est donc, là encore, l'introduction aux méthodes de gestion qui fait défaut. Cependant, alors qu'en 1970 elles devaient servir à créer ou à développer un service d'entreprise, cinq ans plus tard ce sont les futurs traducteurs indépendants qui en ont besoin.

Marie-Christine Blais, quant à elle, est arrivée sur le marché du travail en plein milieu de la récession des années 1980. Pour elle, c'est le rendement et les connaissances qui prévalent. « La société

ne nous attend plus, dit-elle. Il faudrait que le nouveau diplômé ait la même expérience et le même rendement qu'un traducteur chevronné... Ce sont donc ceux qui ont le plus de connaissances et, surtout, le plus d'ambition et d'assurance qui réussissent ». Elle déplore surtout le manque de préparation à la réalité du marché. Selon elle, seuls les étudiants qui ont eu la chance de suivre un stage peuvent s'adapter facilement aux conditions de travail. « Le seul fait de passer du crayon à la machine à écrire est une épreuve. Imaginez ce que c'est quand il faut s'asseoir devant un écran ! ».

Que l'on juge la formation d'il y a dix ou quinze ans, ou celle d'aujourd'hui, la conclusion est donc sensiblement la même : l'université enseigne bien la traduction. Cependant, elle ne prépare pas le futur traducteur à exercer sa profession sur le plan pratique et ne lui dispense

aucune formation en gestion ni en organisation du travail.

Malgré la bonne volonté, des délais de 2-3 ans

Que répondent les universités ? Marthe Catry-Verron, représentante de l'Association canadienne des écoles de traduction, affirme que les dix universités membres de cet organisme sont constamment à l'écoute du marché et de ses besoins. À preuve la création d'un certain nombre de comités consultatifs tels que le comité conjoint ACET - CTIC, - Bureau des traductions du Secrétariat d'État, ou encore le Comité consultatif de la profession mis sur pied à l'université Concordia de Montréal. Il y a, de toute évidence, une volonté d'ouverture et d'échange de la part des responsables de programmes. Cependant, les mécanismes universitaires sont lents ; toute initiative, même bien accueillie par l'administration, ne se réalise jamais avant un délai de deux ou trois ans.

Heureusement, il y a les stages : ils constituent un palliatif important aux lacunes de la formation. Ils permettent à l'étudiant de se familiariser avec les conditions de travail, les machines, les exigences de rendement, etc. (comme l'explique L. Brunette dans ce numéro), mais surtout de savoir s'il aime la profession qu'il a choisie. Cependant, les stages sont rares et mal rémunérés. On verra pourtant que si la stagiaire représente une charge de travail supplémentaire, il n'en participe pas moins à la production et peut rendre de précieux services.

Nouveau diplômé cherche emploi... sur un marché qu'il connaît mal

La profession a donc beaucoup évolué en quinze ans et elle continuera de le faire. La première mutation que l'on constate — et elle est de plus en plus marquée — est l'augmentation du nombre de traducteurs indépendants et de cabinets, marché qui se développera au détriment des traducteurs salariés. La récession a amené les coupures et les postes de traducteurs ont fondu comme neige au soleil. Cependant le volume de traduction, lui, ne cesse d'augmenter. Résultat : un nombre croissant de nouveaux diplômés ne trouvant pas de poste en entreprise décident de s'installer à leur compte sans aucune expérience de travail, avec tous les dangers que cela comporte. On remarque avec surprise que les étudiants, voyant d'où souffle le vent, s'enquêtent actuellement de la responsabilité professionnelle du traducteur. Parallèlement, les services linguistiques sont de plus en plus souvent composés de réviseurs dont la seule tâche consiste à contrôler les travaux envoyés à l'extérieur. Le besoin de formation en gestion et en organisation du travail se fait donc de plus en plus pressant.



Marie-Christine Biais.

Autre problème à résoudre : la spécialisation. Jusqu'ici, elle incombait à l'employeur. Mais étant donné l'évolution actuelle des choses, ne devrait-on pas l'intégrer à la formation ? À cela on répond non, car c'est bloquer toutes les autres issues et ne pas donner d'alternative. Cependant, Claude Bédard propose une spécialisation verticale ou « par famille » afin que l'étudiant acquière une méthodologie de la traduction et de la recherche terminologique dans un domaine donné. L'expérience de l'université d'Ottawa sera sans doute révélatrice (voir article de R. Roberts).

La troisième tendance relevée par les participants est, en fait, installée depuis quelque temps déjà. C'est la place de plus en plus importante que la rédaction tient dans le travail du traducteur — rédaction pure et simple ou aide à la rédaction. Le Québec a un besoin de plus en plus pressant d'« écrivains publics ». Or « les seules personnes capables d'écrire correctement au Québec sont encore les traducteurs », affirme Claude Bédard.

Enfin, dans un monde où la communication et l'échange entre les pays sont grandement facilités grâce à l'ordinateur, on est en droit de se demander si la traduction automatique ne va pas occuper une place prépondérante dans un proche avenir et s'il ne faudrait pas, dans ce cas, former des spécialistes. Les avis sont partagés : certains pensent que la traduction-machine est une utopie, d'autres affirment qu'elle fonctionne déjà très bien.

Quoi qu'il en soit, il était inévitable que notre profession soit emportée dans le tourbillon de la révolution informatique.

Il n'existe plus, aujourd'hui, de service de traduction qui n'ait pas au moins une machine de traitement de texte. De leur côté, les traducteurs indépendants s'équipent eux aussi de plus en plus. Microordinateurs, traitement de texte, bases de données, banques terminologiques font aujourd'hui partie du quotidien de la profession. Le nouveau diplômé doit donc, s'il n'est pas entraîné à travailler sur ces machines, connaître au moins les possibilités qu'il lui sont offertes et savoir penser sa traduction en fonction de l'outil mécanique ou automatique. Or, pour le moment, les universités n'ont strictement rien à offrir à cet égard.

Simuler les conditions de travail

Comment l'université doit-elle réagir, quelles solutions peut-on lui suggérer et, surtout, quels sont les moyens dont elle dispose ? Par ailleurs, comment l'entreprise et l'association professionnelle peuvent-elles compléter la formation universitaire ?

Quelle que soit son orientation de carrière, le traducteur, le terminologue ou l'interprète utilise la machine un jour ou l'autre, qu'il s'agisse d'une simple machine à écrire, d'un terminal ou d'un dictaphone. Paradoxalement, selon un sondage mené par la STQ en 1985, l'employeur insiste moins sur la nécessité d'enseigner le fonctionnement des machines que sur le besoin de développer une certaine prédisposition chez l'étudiant. En effet, dans la jungle de l'incompatibilité, enseigner le fonctionnement d'une machine est peine perdue. En revanche, le nouveau diplômé peut

acquérir une certaine méthode de travail, une certaine « mentalité machine » qui lui permettrait de passer rapidement du crayon au clavier ou au dictaphone.

Mais la seule façon d'arriver à un tel résultat serait de le placer en situation de travail, soit réelle par les stages, soit simulée — solution à préférer puisqu'elle toucherait tous les étudiants. Malheureusement, les installations coûtent cher et l'heure est aux budgets austères. Pourtant, il est au moins possible de recréer les conditions de travail, « ne serait-ce qu'en imposant un délai d'une journée au lieu d'une semaine pour un travail pratique, même si les étudiants poussent des cris d'horreur », propose Marie-Christine Blais, ou en utilisant les laboratoires de langues pour simuler la traduction au dictaphone.

De même, si l'étudiant doit apprendre à organiser son travail, s'il doit être productif dès ses débuts, s'il doit savoir réviser, etc., la seule solution demeure la mise en situation, réelle ou simulée.

De son côté, l'association professionnelle peut offrir — et offre déjà en ce qui concerne la STQ — un programme d'entraide et d'échange de services entre les débutants et les traducteurs chevronnés.

Quant à la spécialisation, on est unanime là-dessus : au baccalauréat, elle doit en rester au stade de l'initiation à la traduction dans divers domaines, pour la simple raison que l'étudiant ne sait pas quelle sera sa carrière et n'a pas encore fait ses choix. Ces cours d'initiation lui permettent cependant de découvrir ses préférences. La spécialisation véritable revient donc toujours à l'employeur, l'association professionnelle pouvant, quant à elle, offrir des cours de formation continue. « L'idéal, selon Claude Bédard, ce serait un baccalauréat préparatoire de deux ans, puis le marché du travail et enfin le retour à l'université pour un an, le temps de se spécialiser. » Le danger, selon Viviane Julien, serait de voir le marché envahi de demi-bacheliers qui ne retourneraient jamais à l'université.

On est également unanime sur la nécessité de donner des cours de gestion. Certains réclament des cours adaptés à la traduction, comme on en donne pour d'autres professions. Mais il serait plus facile — et sûrement plus abordable — de proposer aux étudiants des cours offerts par d'autres départements, à condition de bien les choisir. Le futur traducteur pourrait ainsi acquérir des notions de base qu'il compléterait ensuite par des cours plus spécialisés, offerts notamment par l'association professionnelle.

Parlons à présent de la cousine de la traduction : la terminologie. On constate que si le traducteur connaît les ressources documentaires et n'hésite pas à y recourir, il est beaucoup plus réticent à faire appel aux ressources humaines et — le

mythe de l'informatique aidant — aux banques terminologiques et aux bases de données. Or, là encore, la meilleure solution réside dans la mise en situation de travail réelle et, selon Robert Dubuc, dans un meilleur enseignement de la terminologie. Les quarante-cinq heures que l'on y consacre actuellement ne sont, de toute évidence, pas suffisantes.

Enfin, devant le développement des échanges internationaux, avant de songer à la traduction automatique, l'université devrait peut-être, selon V. Julien et M.-C. Blais, enseigner une troisième langue afin de permettre au traducteur de « s'internationaliser ». Mais accepterait-on facilement les cours hors-programme ?

New Specialized Translation Programmes at the University of Ottawa

by Roda P. Roberts

Specialization in specific branches of translation is a need that has been increasingly felt in Canadian translation circles in the last five to ten years. And yet, there have been no programmes to meet these specific needs. Spanish translation, for instance, has been practised either by French-English translators with some knowledge of Spanish or by Spanish literature graduates with no training in translation. Legal translation, which has become extremely important due to language legislation and recent court decisions, has been handled so far by law graduates with no background in translation or by translation graduates with no knowledge of law. To correct this type of situation, the School of Translators and Interpreters of the University of Ottawa is intending to launch two new programmes at the graduate level: a graduate diploma programme in Spanish translation and a graduate diploma programme in legal translation. The first will be offered in collaboration with the Department of Modern Languages and Literatures, the second with the help of the Faculty of Law.

The Spanish translation programme is intended for translation graduates with a good knowledge of Spanish as well as for Spanish graduates with a good knowledge of English and French. The global objective of the programme is to prepare translators capable of using three working languages (Spanish, French and English). Students can opt to work out of French and English into Spanish or out of Spanish into French and English. The programme, which will be offered on a part-time basis to begin with, will consist of 30 credits, including courses in practical translation, comparative language

Car les 90 crédits actuels sont tout juste suffisants.

Que manque-t-il à la formation actuelle ? Peu et beaucoup à la fois : s'il est vrai que les universités prennent déjà certaines mesures, elles n'ont pas encore réagi aux revirements du marché, à savoir l'automatisation et ce qu'on pourrait appeler la « libéralisation » de la profession. Heureusement, les solutions ne sont pas hors de portée, à condition bien sûr que l'on fasse tomber les barrières et que l'on établisse les bases d'une collaboration et d'un dialogue continus entre les universités et les entreprises. Et pour cela l'intermédiaire le plus efficace reste encore l'association professionnelle.

studies, Hispanic linguistics, translation theory, terminology, and even interpretation. The students will have to submit a long translation in a specialized area as the final requirement of the programme.

The legal translation programme is intended for translation graduates as well as for law graduates. Its objective is to train legal translators capable of working from English into French, mainly in the area of Common Law. The programme consists of 42 credits. During the first part of the programme, the two streams of students (law graduates and translation graduates) will take different courses: thus, law graduates will take courses in language, translation and terminology, while translation graduates will take courses in law. During the second part of the programme, the two streams will be brought together for graduate level courses in legal translation and terminology. After successful completion of these courses, students will be required to undertake a practicum in a legal translation unit and will thus acquire, under the supervision of a senior translator, practical experience in a non-academic setting.

Both the Spanish and the legal translation programmes have been carefully planned, with the help of professional translators, over several years. The Spanish translation programme will be launched in September 1986. We hope to be able to start the legal translation programme at the same time, but the precise date cannot be confirmed until the required funding is obtained. Entrance examinations for both new programmes will be held, in any case, in April and June. If these programmes interest you, contact the School of Translators and Interpreters, University of Ottawa, 5 Hastley, Ottawa, Ontario, K1N 6N5 (tel.: (613) 564-2346).



À qui profitent les stages ?

Le stage vu sous des angles inattendus : noviciat où l'entreprise peut évaluer les vocations, école de connaissance de soi pour le réviseur

par Louise Brunette

Exstagiaire-elle-même, Louise Brunette (du Service de linguistique de Radio-Canada) a dirigé une quinzaine de stages. Elle nous ici les avantages — et les quelques inconvénients — du stage pour le stagiaire et pour l'entreprise d'accueil.

Un investissement rentable pour l'entreprise

Le plus évident des avantages des stages pour un service linguistique, surtout s'il est jeune ou en pleine expansion, c'est la constitution d'une banque de candidats à l'embauche. En effet, les quelque 250 heures passées en compagnie d'un stagiaire renseignent bien davantage sur ses aptitudes à exercer la profession que ne le font ses notes ou ses travaux scolaires. Vus de cette façon, les stages sont une espèce de noviciat où le service de linguistique, par le maître de stage, peut sérieusement évaluer la vocation du candidat. Dans la perspective de projet d'embauche de la société d'accueil, il vaut mieux avoir contribué à la formation d'un étudiant, sans presque rien en retirer, que d'embaucher un traducteur (à payer plus cher) dont les qualités ne correspondent pas aux besoins de l'entreprise. D'autre part, si le stagiaire devait ultérieurement faire partie du service, sa formation serait plus que largement amorcée.

Les stages facilitent à l'entreprise l'exercice de son rôle social.

Le stage peut être directement rentable pour l'entreprise.

Les stages intelligemment organisés permettent à l'entreprise de faire connaître ses besoins au milieu de l'enseignement et, ainsi, s'assurer que les prochains diplômés seront encore mieux préparés à faire face à la réalité du travail. Encore faut-il, pour profiter de cet avantage, que le superviseur des stages dans l'entreprise garde le contact avec l'université fournisseuse. Améliorer la qualité de l'enseignement en y participant me semble une espèce de devoir social qui devrait naturellement s'imposer aux entreprises.



Les services hôtes peuvent attendre des stagiaires une production quantitativement acceptable et qualitativement bonne.

Sauf exception, les stagiaires fournissent à leur service hôte des travaux de bonne qualité, à un rythme qui devient acceptable en fin de stage. Je peux même citer des cas de qualité exceptionnelle, le produit fini dépassant largement ce qu'on attendrait raisonnablement de nouveaux diplômés du baccalauréat ou de la maîtrise. Je mentionnerai par exemple qu'un groupe de stagiaires a laissé à Radio-Canada un document ultérieurement publié par le Service de linguistique et de traduction et dont il a toutes les raisons d'être fier.

Le stagiaire contribue à former son réviseur

À cause de leur saine curiosité et de leur perfectionnisme (pas toujours aussi sain),

les stagiaires obligent les maîtres de stage à une rigueur indéfectible. Accepter de diriger un stage, c'est consentir à être assailli de pourquoi ? et de comment ? Il faut être prêt à répondre, refuser de s'enliser dans la sécurité des années d'expérience.

Il est une autre école à laquelle les stagiaires peuvent amener leur directeur de stage : celle de la connaissance de soi. Il passe dans un service hôte autant de personnalités que d'étudiants : il faut s'adapter chaque fois. Le maître de stage mesure très vite son degré d'empathie. Cependant, comprendre le stagiaire n'est pas faire le travail à sa place. Ce qui importe, c'est de savoir le bien guider sans lui laisser tellement d'initiative qu'il se sente désemparé ou même abandonné, le suivre à la trace ou lui éviter tout travail difficile à la même effet démoralisant. Le contact avec les stagiaires donne donc au maître de stage l'occasion de con-

naître ses qualités pédagogiques.

Une expérience enrichissante pour le stagiaire

Le stage est une espèce d'assurance anti-cho.

Ces quelques semaines passées dans l'entreprise évitent à l'étudiant d'être plongé brutalement dans la réalité de la production lorsqu'il aura trouvé un emploi ; c'est la transition entre l'école et la vie.

Le stagiaire y découvre ses points forts et ses points faibles

Il apprendra par exemple s'il est heureux dans tel domaine ou tel milieu, s'il aime les petits groupes ou les grandes équipes, s'il se sent plus à l'aise dans les travaux de longue haleine ou dans les textes courts.

C'est aussi au cours de ce passage dans l'entreprise qu'il fait sa première expérience de correction personnalisée. La réalité est parfois bien dure, mais le stagiaire y apprend, s'il est révisé par un être humain et non par un robot, que c'est sa fiche ou son texte, et non sa personne, qui est en cause.

Autonomie et tolérance s'ajoutent au bagage de l'étudiant.

Au cours d'un stage bien conçu, le stagiaire devrait acquérir une nouvelle autonomie, si on le laisse établir ses priorités et s'il a l'occasion de démontrer son sens des responsabilités, notamment par le respect des délais. Les stagiaires sortent généralement de leur stage un peu plus mûrs, en particulier parce qu'ils ont constaté que la perfection n'appartient qu'à l'université et qu'en situation « réelle » l'efficacité du message prime sur sa délicatesse. Leur nouvelle tolérance face aux solutions traductionnelles ou terminologiques de dépannage est l'indice de ce changement d'attitude. Convaincus à leur arrivée qu'il faut produire ce qu'il y a de mieux, ils partent en ajoutant à l'énoncé de leur conviction : « dans les circonstances ».

Les inconvénients, si rares...

Par acquit de conscience, je mentionnerai quelques désavantages des stages. D'abord, pour le stagiaire, il est évident que les heures affectées à cette forme d'apprentissage rapportent peu ou pas du tout sur le plan financier, que le stage représente bien souvent un manque à gagner. L'autre sacrifice auquel doit consentir l'étudiant est celui de sa liberté. Qu'il se console, la liberté du superviseur de stage est aussi entravée, car la direction de stage est très prenante, chronovore.

Et puisque le temps c'est de l'argent, voyons les choses en face. Bien sûr, les stages peuvent être rentables pour l'entreprise, mais comme tout profit, ils exigent d'abord un investissement. Il faut

compter le temps de préparation, c'est-à-dire la recherche des stagiaires, les rencontres avec les candidats, les contacts avec l'université et l'établissement d'un plan général de travail. S'ajoutent les heures de supervision, divisées entre l'aide à la recherche documentaire, l'initiation aux méthodes de travail du bureau (matériel utilisé, personnes à contacter, suivi des dossiers) et la révision didactique de tous les travaux du stagiaire : traductions, révisions, fiches terminologiques, rédactions, travaux documentaires. Il faut aussi tenir compte des évaluations.

En considérant que le superviseur doit consacrer une soixantaine d'heures à chaque stage de 250 heures, on peut facilement calculer le coût d'un stage pour

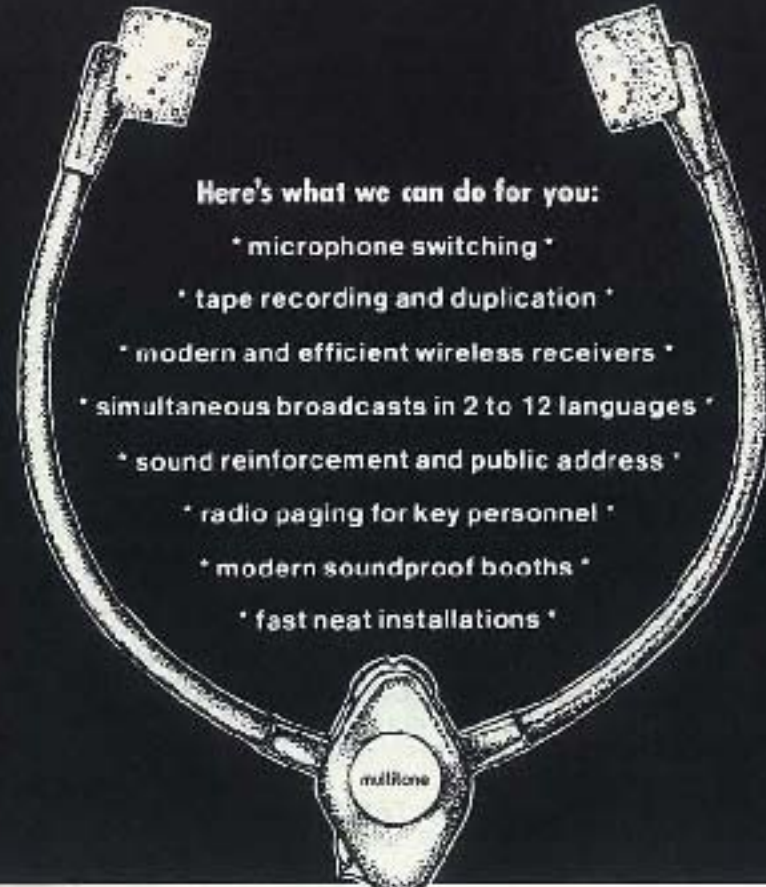
le service hôte. Mais ce serait là un moindre mal s'il ne fallait pas laisser passer, sans pouvoir les retenir, tous ces traducteurs et terminologues talentueux que nous font connaître les stages.

À qui les stages profitent-ils le plus ? Au terme de ma réflexion, la question me paraît tout à fait impertinente. Entreprise, université, services linguistiques, maître de stage, stagiaire, tous sortent gagnants. Mais rien ne vaut l'expérience : ouvrez vos portes aux stagiaires.

1. Pour vérifier la bien-fondée de cette affirmation, consultez le Vocabulaire bilingue de la mesure en radiodiffusion préparé par Elaine Kennedy, Dominique Béard et Johanne Pelletier, Montréal, Radio-Canada, 1985, 198 p.

UNDERSTANDING

Multitone Interpretation Systems ensure professional technical services for your bilingual or multilingual meetings.



Here's what we can do for you:

- * microphone switching *
- * tape recording and duplication *
- * modern and efficient wireless receivers *
- * simultaneous broadcasts in 2 to 12 languages *
- * sound reinforcement and public address *
- * radio paging for key personnel *
- * modern soundproof booths *
- * fast neat installations *

Multitone Electronics Ltd., operating across Canada, has serviced several thousand Canadian conferences during the past 15 years.

for your total conference communications needs call: (416) 745-2000

multitone



La formation par imitation : une expérience inusitée

Converti temporairement en dactylo, un novice apprend « comment on fait réellement »

par Claude Bédard
et Michel Vallée

Peut-on apprendre par imitation ? Bien sûr, et c'est même à un des mécanismes d'apprentissage les plus efficaces. Pourtant, on ne peut pas dire que ce mécanisme soit tellement utilisé pour la formation des traducteurs, tant à l'université qu'en cours d'emploi ; chacun s'acharne à réinventer la roue... corrigé au passage par le professeur ou le réviseur, mais quand même.

À la recherche d'un raccourci, nous avons récemment tenté une expérience assez inusitée. Deux acteurs : un traducteur débutant équipé d'un appareil de traitement de texte, et un traducteur confirmé travaillant à la dictée. Celui-ci fait

« débobiner » son premier jet par le débutant, puis il lui confie l'entrée des révisions subséquentes. L'expérience nous a semblé concluante, pour diverses raisons.

■ Le traducteur débutant en profite pour s'entraîner à mieux utiliser ce qui sera vraisemblablement l'outil de travail de toute sa carrière : le traitement de texte. Quant à la vitesse de frappe, une production intensive constitue une excellente occasion de l'améliorer.

■ Le traducteur débutant a l'occasion de voir du « vrai » : en quoi consistent les textes à traduire dans la pratique, à quoi ressemble le produit final d'un traducteur d'expérience... Il a aussi l'occasion d'assister « en direct » à toutes les étapes du

travail d'un professionnel, du premier jet de dictée au polissage final sur papier. Enfin, il constate comment un traducteur d'expérience manie le vocabulaire spécialisé, se permet de s'écarter du texte original à certains endroits, résout (ou tourne) certaines difficultés... Il s'arrache ainsi au mystère qui enveloppe le « mais comment fait-on réellement... », mystère qui a un certain effet paralysant : c'est un peu comme si on avait appris tous les mouvements d'un sport sans jamais avoir vu un match.

■ Enfin, dans la mesure où il existe une certaine continuité dans les textes qui lui sont confiés, le traducteur débutant fait l'apprentissage « vivant » du vocabulaire, des tournures, des notions du domaine en cause. Et si on lui confie par la suite la traduction de textes dans ce domaine, il aura déjà une idée assez exacte de ce qu'on attend de lui.

Cette expérience, dans notre cas, s'est déroulée dans une situation de sous-traitance : le traducteur débutant devait posséder sa propre machine de traitement de texte et proposer ses services au même titre que les professionnels de la frappe. C'est là une issue intéressante pour les diplômés qui ne trouvent pas d'emploi et qui veulent se faire connaître de cabinets ou de traducteurs indépendants.

Par contre, si cette formule était adoptée dans un cabinet ou un service de traduction, les modalités seraient différentes : les machines de traitement de texte sont déjà en place, mais elles sont réservées aux dactylos très productives. Il faudrait sans doute envisager le travail de soir ou de fin de semaine... Selon chaque situation, il y a place pour toutes sortes d'aménagements.

Mais le statut ? Car le diplômé universitaire se voit ravalé au rôle très subalterne d'« opérateur de traitement de texte ». Nous croyons que les réalistes passeront outre, conscients que la compétence ne vient pas automatiquement avec le diplôme, mais qu'elle est un but concret à atteindre, et que, pour ce faire, bien des moyens sont bons. Du reste, cette formule ne constitue qu'une composante temporaire dans l'ensemble des moyens de formation possibles. Une composante dont on aurait intérêt à mieux évaluer le potentiel.



Service de Traitement des Données

SATURNUS Ltd/Ltée

True Data Services

1176 Place Phillips Suite 203 Montréal Québec
H3B 3C8 (514) 861-3488

Transfert des Données et Conversion des Documents

Les données peuvent se transférer entre
carte 80-cols, bande magnétique et tous les
formats de disquette suivants:

AES, MICOM, WANG, TRS-80, CP/M, MS-DOS,
APPLE, IBM PC, 3740, Displaywriter, etc...



Pour de plus amples informations: (514) 861-3488

DOs and DON'Ts for the Novice Freelancer



The world of freelance can be full of challenges and rewards, disappointments and pitfalls. By keeping in mind the points listed here, you will improve your chances of reaping the rewards and avoiding the pitfalls. Good luck

by Don Sugden

Some translators choose to work nine to five and some prefer to freelance. But others have no choice: try as they might, they can't find

a regular, full-time job. And the trend in today's translation market, as in others, is toward more and more contracting out. The following list of DOs and DON'Ts is designed to help novice translators cope with the rough-and-tumble world of

freelance. It may also be a useful reminder for those already freelancing. The list was drawn up in consultation with salaried and freelance translators from Montréal.

DO

1. Get basic training on how to run a small business.
2. Develop one or two areas of interest and expertise.
3. Read voraciously about translation and communications in general: technology, business trends, government policies.
4. Translate everything you can get your hands on. Many volunteer and non-profit groups need translation services. Choose one in your interest area (see no. 2 above) and offer your services. Volunteer work has a way of evolving into paid work. You can use the opportunity to hone your skills and if nothing else, the group's name will look good on your résumé.
5. Have more experienced translators revise your work. You can repay them by sending them work, translating or by handing over part of your hard-earned cheque.
6. Join the STQ and mix, mix, mix. Even if you decide not to mix, your membership card will be just as valuable as that piece of paper the university gave you.
7. Maintain personal contact with your customers.
8. Be honest with yourself. If you don't enjoy translating for a living, try something else.

DON'T

1. Agree to work for slave wages. Your time will be better spent concentrating on some of the DOs in the other column.
2. Accept work from a first-time client without signing a contract or, at the very least, a purchase order.
3. Accept unpaid work from translation agencies as a "test" of your abilities. Insist on a fee, with the understanding that if an inordinate amount of revision is required you'll reduce your fee. Then make damn sure that you get it right the first time (see DO no. 5).
4. Get the idea from these first three DON'Ts that translation agencies are out to swindle you. Most of them are as fair as you are.
5. Make a practice of accepting texts outside your area(s) of expertise or taking on more work than you can handle. Your best move would be to refer the customer directly to a qualified translator. Then call the customer to make sure that he or she was satisfied. Sooner or later you'll get your reward.
6. Hesitate to invite experienced translators to lunch and pump them for information. They'll enjoy it as much as you will.
7. Miss deadlines. They are sacred. This is the fastest way to lose customers and earn yourself a bad reputation. Another sure fire way is to hand in poor quality work.
8. Above all, DON'T take yourself too seriously: translation is an occupation, not a religion.

Don Sugden is a managing partner of *Le dernier mot*, a Montreal-based communications firm specializing in commercial translation.



dactylographe rapide enr.

7005, AVENUE FIELDING
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H4V 1R7

482-6751

TRAITEMENT DE TEXTE

AES 7200, MICOM 2001, AES PLUS
TRANSCRIPTION DE DICTÉE
LIVRAISON GRATUITE

(514) 523-4895

Pierre Marchand

Traducteur-rédacteur

1754, rue Wolfe
Montréal (Québec)
H2L 3J8



Formation des terminologues : une ère nouvelle

Des terminologues pédagogues pour initier les communicateurs médias au travail terminologique ? Décidément la terminologie a un bel avenir

par Robert Dubuc

Extraits de la communication du directeur du Service de linguistique de Radio-Canada, prononcée au Colloque OLF-STQ « L'ère nouvelle de la terminologie » (Montréal, novembre 1985)

Au Québec, et dans une bonne partie du Canada français, la volonté de vivre en français, dans un français à la mesure du monde, compris partout et capable de tout exprimer, devra continuer à s'affirmer de plus en plus, si la collectivité francophone ne veut pas disparaître dans le magma de la culture nord-américaine anglo-saxonne. Avec cet objectif social bien présent à l'esprit, la terminologie, comme discipline, devra faire sentir son action dans la formation des communicateurs et dans celle des spécialistes.

Certains secteurs sont touchés par l'intervention terminologique : l'agro-alimentaire, le vêtement, l'automobile, le papier, le mobilier, l'audiovisuel, les télécommunications, l'informatique, le pétrole, l'électricité, le transport, la comptabilité. Si la recherche y est passablement avancée, il reste encore à s'engager dans un travail d'animation pour faire pénétrer la terminologie française dans la vie quotidienne des milieux de travail. De plus, on ne saurait jamais considérer comme terminée la recherche terminologique : nous vivons dans un monde en évolution accélérée ; les langues de spécialité sont emportées dans cette accélération. À moins d'avortements spectaculaires, il faut prévoir que les banques de terminologie seront appelées à jouer un rôle-clé dans cette intégration.

Les grandes entreprises devront rester capables, grâce à leurs ressources internes, de répondre aux besoins terminologiques de leur secteur, en recourant aux technologies de l'informatique pour faciliter tant le traitement que l'utilisation d'une information terminologique à jour.

Enfin, si le Canada développe ses marchés extérieurs, il se créera un bassin pour du travail terminologique dans les tierces langues : notamment l'espagnol, le portugais, l'allemand, le japonais.

Donc besoin de pédagogues-animateurs pour enseigner la terminologie aux communicateurs et les langues de spécialité aux diverses professions libérales et techniques ; besoin de spécialistes en recherche terminologique pour permettre l'élaboration et la mise à jour des terminologies utilisées par les divers secteurs de la société ; besoin de terminologies dans les langues autres que les langues officielles ; besoin de personnes capables de gérer les centres automatisés de terminologie.

Quelle formation faudra-t-il dispenser aux terminologues pour leur permettre de répondre adéquatement à ces besoins ? Il faudrait à mon avis prévoir un tronc commun de formation avec spécialisation pour la dernière année d'étude. L'objectif de cette première étape : la maîtrise parfaite de la discipline terminologique et de ses applications, y compris le recours aux techniques informatiques. Avec cette base, le futur terminologue pourrait opter pour l'une ou l'autre des spécialisations suivantes.

Pour la **spécialisation en pédagogie**, on visera à former des enseignants en ter-

minologie pour initier au travail terminologique traducteurs et communicateurs médias, surtout les journalistes, en leur permettant de s'acquitter de leur travail de communicateur en français. Il devra pouvoir aussi enseigner aux futurs professionnels libéraux ou techniques la terminologie de leur métier.

Pour la **spécialisation en recherche thématique et ponctuelle**, il faudra donner à l'étudiant une formation théorique plus avancée : théories linguistiques, terminologiques et lexicographiques. Les méthodes de travail des banques devront être étudiées, analysées et mises en œuvre. La pratique terminologique devra également être plus poussée : études synonymiques, dossiers de normalisation, néologismes.

Enfin le **gestionnaire de banques ou de services automatisés** de terminologie sera peut-être celui qui décidera de l'avenir de la terminologie. La nécessité de sa formation est liée à la place que les banques de terminologie vont prendre dans notre société. Comme il est probable qu'elles deviendront la plaque tournante des métiers de communication, la compétence des personnes qui présideront aux divers paliers, à la gestion de ces centres de documentation linguistique, ne saurait être trop grande. Elles devront être notamment formées en linguistique computationnelle, donc connaître la linguistique et l'informatique.

L'évolution de la terminologie sera donc influencée par des facteurs sociaux. Elle sera aussi marquée par la généralisation des outils informatiques dans tous les milieux de travail. Les jours de l'artisanat en terminologie sont comptés.

IBM

Josée Ouellet-Sinard

(514) 663-8448

traduction spécialisée
en administration

458, rue de Guyenne
Laval - des rapides
H7N 4A3

Une formation d'interprètes au Québec : comment et pourquoi ?



Souvent formés sur le tas, interprètes chevronnés ou débutants se trouvent perdus devant la confusion des critères

par Éliane Orléans-Gerstein avec la collaboration de Taous Selhi

N'y a-t-il pas déjà au Canada suffisamment d'interprètes, disons de personnes exerçant ce métier avec plus ou moins de bonheur ? N'existe-t-il pas ailleurs, tout près, une ou plusieurs écoles proposant des programmes bien dotés en équipement et en finances, sinon toujours en personnel enseignant ? Et du reste, y aura-t-il encore pour une future génération d'hermineutes, un besoin, un marché ?

Il est vrai que le nombre total de journées-interprètes a, dit-on, diminué bon an mal an, du fait conjugué de la récession économique, de la volonté de bilinguisme fonctionnel de groupes et associations plus nombreux, et peut-être d'expériences malheureuses répétées. Il est également vrai que le nombre de personnes qui offrent leurs services d'interprètes va croissant. Est-on justifié pour autant de considérer que tant la profession que l'université peuvent se permettre d'abandonner leur responsabilité traditionnelle en matière de formation ? Rien n'est moins évident.

Le gâteau du marché est partagé entre plus d'interprètes. Mais d'où viennent-ils ? Comment se sont-ils formés ? À côté de cours d'initiation et de stages divers, de qualité variable, on retrouve la classique formation sur le tas (en conférence ou devant les tribunaux) pour tous ces candidats dont les aptitudes et les connaissances ne sont pas toujours à la hauteur de la bonne volonté ou même de l'ambition. Interprètes chevronnés ou débutants, tous se trouvent un peu perdus devant l'absence de tout système de références, la confusion des critères.

Fonder les espoirs de réussite sur le matériel humain

Le répertoire des écoles offrant des cours d'interprétation, publié par l'AIIC (Association Internationale des Interprètes de Conférence) — où Montréal brille, hélas, par son absence — propose des normes de base pour un cours d'interprétation idéal. Sans avoir la prétention de mettre sur pied un tel ensemble de cours ad hoc, il nous semble cependant possible de nous rapprocher de ce modèle en nous fondant sur les bases existantes, par



exemple à l'Université de Montréal qui possédait jusqu'à récemment la structure nécessaire.

Citons ici deux principes fondamentaux de l'AIIC :

- 1) l'aspirant-interprète devrait déjà maîtriser ses langues de travail avant de s'embarquer dans un cours d'interprétation ;
- 2) les études devraient se situer au niveau du 2^e ou même de préférence du 3^e cycle.

La clé de voûte du système d'enseignement se situe au niveau de la sélection des étudiants, non seulement par un examen du dossier et la réussite à un préalable en traduction, mais surtout grâce à divers tests d'aptitudes qui ont fait leurs preuves, notamment la traduction à vue, les exercices de synthèse, d'analyse et de paraphrase ainsi que l'entrevue — critique pour déterminer la maturité, la culture générale (et les cultures particulières) des candidats.

Le programme d'études, d'un an, devrait comporter au moins 15 crédits obligatoires, six en interprétation consécutive et neuf en simultanée, plus six crédits de cours à option (spécialisation médicale, technique, juridique ou administrative), six crédits de stage, neuf crédits pour travaux dirigés et six crédits au choix. Ces derniers pourraient inclure les organisations internationales, les négocia-

tions collectives et les relations du travail, etc.

Les méthodes d'enseignement partiront d'un fort ancrage dans la théorie de l'interprétation, désormais en cours d'élaboration, pour utiliser ensuite toutes les pratiques et disciplines utiles. La revue historique et méthodologique, les ouvertures sur la théorie de la communication laisseront rapidement place aux exercices d'écoute active (répétition, shadowing, synthèse, analyse de textes, paraphrases d'exposés) et de traduction à vue. Peu à peu, seront introduits des simulations, des exposés sur des sujets techniques préparés, pour finir par une conférence simulée ou réelle sur bande magnétoscopique. Il y aura au entre-temps possibilité de suivre des cours supplémentaires en art oratoire (élocution, pose de la voix et développement de talents pour le débat), de contrôle du stress, de théâtre. Le stage, obligatoire, viendrait couronner cette année d'études intensives, en offrant l'épreuve du feu de plusieurs jours dans une ou plusieurs conférences, sous la direction et la férule d'un professeur, en cabine muette ou en surnuméraire. Un rapport de stage serait exigé du candidat et d'un interprète indépendant.

Nous ne pouvons ici détailler les moyens techniques qu'utiliserait un tel ensemble de cours, sauf pour affirmer que l'investissement en ressources physiques ne devrait pas être très coûteux, les laboratoires de langues étant de nos jours relativement bien équipés. C'est principalement sur le matériel humain, c'est-à-dire les professeurs, qu'il faudra fonder tous les espoirs de réussite. Il paraît essentiel que les enseignants exercent, à temps plein ou partiel, le métier d'interprète de conférence, tel qu'établi par leur acceptation au sein des associations professionnelles.

Montréal, où résident la plupart des interprètes de carrière membres d'associations professionnelles, nous semble le foyer d'établissement idéal du cours que nous proposons. Il n'y a pas de meilleur lieu pour apprendre, que celui où pratiquent déjà un grand nombre de professionnels qui dispensent le tronc commun d'idées, l'encadrement, le milieu d'expérimentation ainsi que l'indispensable enseignement théorique et pratique. Puisse ce rêve devenir réalité !

CONGRÈS MEXICO... CONGRÈS MEXICO... CONGRÈS MEX

MEXICO, grand hôte

Oui, grand hôte, du 26 au 28 février, du **Premier congrès nord-américain de traducteurs**. L'événement s'est doublé de la création non seulement du Centre régional nord-américain de la Fédération internationale des traducteurs, mais aussi du prix Emeritas, dont l'un des lauréats est bien de chez nous.



De g. à dr., Alejandro Zenker, président de l'Asociación de Traductores Profesionales del México; Jean-François Joly, président du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada; Anna Lilova, présidente de la Fédération internationale des traducteurs; Brian Harris, membre du conseil de la FIT.

Au lendemain, pour ainsi dire, de l'implacable séisme, la ville accueillait traducteurs, terminologues et interprètes des trois Amériques. Une réalisation-miracle due à l'acharnement du Mexicain Alejandro Zenker, président de l'*Asociación de Traductores Profesionales* et au dynamisme des présidents des deux autres groupes organisateurs, Jean-François Joly du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada et Patricia Newman de l'*American Translators Association*. Le « démon de la traduction » en possède sous plus d'un rapport !

La situation juridique et sociale du traducteur n'a pas été une question négligée. Alejandro Zenker a même dénoncé le « marasme » de la profession au Mexique — mauvaises traductions, manque de formation, faible rémunération, etc. —, réclamant une réglementation en la matière. Et c'est encore de main

de maître que « Les voies d'avenir pour le développement et la reconnaissance de la profession de traducteur et d'interprète » ont été tracées par notre compatriote, Paul Horguella. Le futur, comme l'a indiqué Patricia Newman, est aux services et aux domaines spécialisés.

Le futur est aussi tributaire de la formation. Sur ce point, les trois pays ont fait état de réalités riches en... enseignement. Le magistral panorama canadien brossé par notre collègue Judith Worthworth, présidente de l'Association canadienne des écoles de traduction, s'est sûrement fixé dans toutes les mémoires.

La traduction littéraire n'a pas, non plus, été laissée pour compte. De grands noms nord-américains se sont exprimés sur le sujet et le Canada a su témoigner de sa propre situation par la voix du vice-président de l'Association des traducteurs littéraires, Robert Paquin.

N.K.

Linguistics and Native Languages

My honour was to be *moderador* of the session on translation and linguistics. I thought I would make a good impression by speaking in Spanish, but so did a surprising number of other foreign speakers. This may have been because Spanish is fast becoming as widely spoken in the United States as French is in Canada.

Not all the papers were to the point, but the Canadian ones were and the rest held interest for other reasons. Robert Dubuc gave us a masterly survey of lexicography and terminology work for translators in Canada. Of course, who is better qualified than him to do it? Roda Roberts stole the show by not reading the text of her paper but instead conducting a very peppy class on Pergnier's model of translation pragmatics; even while she was still speaking, a note reached me from the floor saying, "She is a born teacher!"

Maria Pozzi of Mexico gave the only paper of the whole meeting on computer aids — a proposition that will no doubt swing the other way at the next congress, since it is to be held in the States. Meanwhile, however, there was a permanent demonstration, just outside the hall, of computer-aided translation by ALPS — renamed A.L.P. for Mexico. Ricard Sawry's paper on his plans to set up a high-tech communication network between the Mexicans in his part of the United States and the region of Mexico that most of them come from was a sort of intermission.

We came back to the point with Nada Kerpan's paper, also a good terminology survey, and then strayed away again with a very informative talk about US court interpreting by Nancy Festinger. Judging by the number of questions that it provoked, there were many court interpreters in the audience. Finally Rebecca Carpenter's account of how she built up a one-woman translation service at the historic Higgs National Bank of Washington, DC sounded like an all-American success story.

Now I have to be unjustly brief about the session on multilingualism and translation. The Canadian contribution was by Barbara Duffus on the situation in Western Canada, in the course of which she gave the results of her thoroughgoing survey of language and translation courses in 56 institutions of higher education. But the outstanding personality of the session was Monique Legros. She teaches both terminology and literary translation, and, like some modern-day philologist, combines both interests in her translating from a dead Mexican language, Classical Nahuatl.

Brian Harris

Technical and Scientific Translation

Problems of terminology and phraseology were prominent in the session on technical and scientific translation. Both Ted Crump of the USA and our own Susan Hendry from Export Development Corporation spoke about find-it-yourself resources "beyond the dictionary": the former pointing to the usefulness of on-line bibliographical data bases, the latter capturing her audience's empathy with a long list of ways to obtain the necessary documentation free of charge.

Roberto Helier of the host country actually coined a new term for us: "persuasive colonialism", referring to the subtle effects of too much technical translation from American English into Mexican Spanish.

With Karl Kummer, president-elect of ATA, came the turn of interpreters and a glimpse of the future as he told us about the role of the interpreters in teleconferencing, which is reaching global proportions by means of satellite communications. In a more conventional way, Kurt Gingold, a stalwart of ATA, attempted an answer to the old question of whether it is allowable to improve on the source text, while another American, Peter Priest, made a detailed stylistic analysis of the source text. Finally, Aline Manson, of the Secretary of State Translation Bureau, showed how the coexistence of two legal systems in Canada, each with its own distinctive writing style, creates difficulties in translation.

B.H.

Premier prix Emeritas

Quel de mieux pour clôturer le Premier congrès nord-américain de traducteurs que de rendre hommage à ceux qui ont le plus contribué au progrès de notre profession !

C'est à Paul Horguelin, du Canada, et à Monique Legros, du Mexique, que le Centre régional nord-américain de la FIT a décerné le premier prix Emeritas destiné à souligner une contribution exceptionnelle dans le domaine de la traduction en Amérique du Nord, sur la recommandation d'un jury présidé par Mary Plaine du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) et formé de Deanna Hammond de l'American Translators Association (ATA) et de Nora Arraras de Allende, de l'Asociación de Traductores Profesionales (ATP).

Paul Horguelin est bien connu des milieux de la traduction au Canada. Pro-

ont vraiment affirmé leur orientation professionnelle. Il a fait partie du comité d'organisation du VIII^e congrès mondial de la FIT, tenu à Montréal en 1977, dont il a assuré la publication des Actes.

Monique Legros est professeure et chercheuse, chargée depuis 1975 de la coordination du Programme de formation des traducteurs (PFT) du Colegio de México. Elle est une des fondatrices de l'Asociación de Traductores Profesionales et a participé à ce nombreuses activités telles que les premier et deuxième colloques sur les problèmes de la traduction littéraire, tenus à Mexico en 1983 et en 1984, et les Rencontres sur la traduction qui ont eu lieu en 1985. Monique Legros a aussi mis sur pied le Séminaire de terminologie du PFT et la Banque multilingue de terminologie du Colegio de México, automatisée depuis 1980 à la suite d'un accord intervenu avec la Com-



Paul Horguelin

fesseur agrégé, il enseigne à l'École de traduction de l'Université de Montréal. Auteur de plusieurs ouvrages à caractère pédagogique portant notamment sur le français commercial, la traduction, la révision de textes et l'histoire de la traduction, il a été membre du comité de rédaction de la revue Meta pendant près de vingt ans et collabore régulièrement à Circuit depuis sa création. Paul Horguelin a été président de la STQ et du CTIC, dont il est un des fondateurs, et c'est pendant son mandat que ces organisations

mission des communautés européennes (Luxembourg). Elle est également membre du Consejo Directivo de la Sociedad Iberoamericana de Estudios sobre la Traducción (SIET).

Deux prix bien mérités par deux personnes à qui toute une génération de traducteurs doit une meilleure formation, de meilleurs outils de travail et, surtout, d'avoir contribué à faire comprendre ce qu'est vraiment la traduction.

Mercedes Viñals Hernández

Une première internationale



Rebecca Carpenter de l'ATA, Brian Harris, Nancy Festinger de l'ATA et Nada Korpan

Le Centre régional nord-américain de la Fédération internationale des traducteurs vient de naître. Trois associations le constituent : le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC), l'American Translators Association (ATA) et l'Asociación de Traductores Profesionales (ATP) du Mexique. Une première réalisation avant même sa création officielle : ce Premier congrès nord-américain de traducteurs tenu à Mexico.

Depuis longtemps, les membres des associations de traducteurs d'Amérique du Nord se sentaient loin de la FIT, dont les activités étaient concentrées principalement en Europe, à quelques exceptions près comme le congrès de Montréal en 1977. Il y avait donc place pour des activités internationales à l'échelle du continent nord-américain.

« Promouvoir chacune et l'ensemble des activités de la FIT en vue de l'amélioration du statut légal et social du traducteur dans sa propre région », tel est le but fondamental d'un centre régional. « Améliorer la communication entre les associations nationales, organiser des rencontres régionales et collaborer sur toutes questions d'intérêt mutuel » sont, par ailleurs, les trois objectifs prioritaires du Centre régional nord-américain.

L'existence même du Centre régional et de son comité de direction améliore déjà les communications entre le CTIC (et ses sept associations provinciales affiliées), l'ATA et l'ATP. Par ailleurs, certains domaines appellent de toute évidence une concertation, comme les conditions d'admission, les examens, la déontologie, la

formation et le perfectionnement des traducteurs et interprètes.

Compte tenu du succès du Congrès de Mexico, des congrès nord-américains se tiendront tous les trois ans. Le prochain aura lieu aux États-Unis, à Boston, en octobre 1989. Le suivant se tiendra au Canada en 1992, vraisemblablement à Montréal puisqu'il coïncidera avec les célébrations du 50^e anniversaire de la Société des traducteurs du Québec.

Le Centre régional est dirigé par un comité dont les membres sont nommés par les associations nationales. Il a été proposé que le comité provisoire de trois membres fondé en 1985 soit transformé en comité de direction permanent (Patricia Newman de l'ATA, présidente, Alejandro Zenker de l'ATP et moi-même du CTIC) ; que le renouvellement de ce comité ait lieu tous les trois ans, lors du congrès, et que la présidence soit confiée au représentant du pays où doit avoir lieu le congrès suivant.

Le Centre régional nord-américain existe donc. Sa création est une retombée concrète importante de la résolution sur les centres régionaux adoptée par le congrès de la FIT en 1977 à Montréal. Il s'agit maintenant de faire vivre cette nouvelle structure, et cela, sans restreindre notre participation aux autres activités de la FIT. Au contraire, elle doit nous permettre, par une collaboration internationale plus intense, d'unir nos efforts pour faire progresser la profession sur notre continent.

Jean-François Joly

Un nouveau défi : bien gérer le français

Comment gérer le français dans l'entreprise québécoise à l'heure de l'anglais, à l'ère technologique et à la veille du libre-échange ? Par la fertilité individuelle, ainsi que le propose Jean-Paul Lévesque, vice-président exécutif de la Chambre de Commerce du Québec ? Et sans législation linguistique ? Ou plutôt par une action dynamique et collective, et avec le soutien d'une volonté politique réelle ?

C'est là la question de fond qui a occupé les esprits, en avril dernier à Montréal, au colloque *Le français dans l'entreprise et la gestion des services linguistiques*. Organisée conjointement par l'Association des conseils en francisation du Québec, le Centre de linguistique de l'entreprise, le Conseil de la langue française et la Société des traducteurs du Québec, cette rencontre réunissait cinq grands intervenants : la direction de l'entreprise, les services linguistiques, les travailleurs, le monde de l'enseignement (voire des étudiants) et l'État.

Il est « possible de créer et de travailler en français dans les secteurs de haute technologie, à l'intérieur du Québec », a établi Claude Beauregard, vice-président adjoint à Bell Canada, « mais la situation et les exigences changent lorsqu'on passe au marché international ». Nous assistons à la « naissance d'un nouveau monde économico-linguistique international... plus multilingue et beaucoup plus nuancé dans ses pratiques linguistiques que la première version du monde industriel », constate Jean-Claude Corbeil du Cirelta.

Cependant, lui-même, les autorités publiques et les représentants du monde du travail n'ont pas la quiétude du monde des affaires. « La francisation d'entreprise est la pierre d'angle de la francisation », a déclaré le président du Conseil de la langue française, Jean Martucci, et si « la francisation n'est pas en déficit », la loi demeure « insuffisante par elle-même ». La somnolence actuelle est attribuable au « désinvestissement syndical » mais aussi à la trop grande confiance mise par le public dans les mécanismes officiels créés à cet effet, à l'affaiblissement de la volonté politique et à l'érosion judiciaire de la Loi 101, a expliqué la sociologue Mona-Josée Gagnon de la Fédération

What's in a Program?

For some time now, many have been suggesting that a table of the formal programs offered by universities across the country would be most useful and informative. And what better place to take stock of available resources than in an issue devoted to training?

The following table includes the compulsory and elective courses in the certificate, undergraduate and graduate diploma, B.A. and M.A. programs offered in translation, terminology and interpretation by members of the *Association canadienne des écoles de traduction*. (The table does not

include a rather unique translation-oriented secretarial science program offered by Algonquin College, which certainly deserves mention.)

The information contained in the table is based on that appearing in the 1985-86 calendars published by the various universities. While errors and omissions are inevitable in this type of outline, it is hoped that the following table will nonetheless serve as a useful reference and will provide a relatively clear indication of what is, in fact, in a program.

Elaine Kennedy

TRADUCTION

Collège Universitaire de Saint-Boniface

Certificat (anglais-français)

Durée : 3 ans à temps partiel

Nombre de crédits : 90

Cours obligatoires

Analyse et résumé de textes pragmatiques

Lexicologie comparée

Mémoire de traduction (3000 mots)

Syntaxe comparée

Terminologie et documentation

Versión générale

Versión spécialisée

B.A. spécialisé (anglais-français)

Durée : 4 ans

Nombre de crédits : 120

Conditions d'admission : avoir fait un an d'études universitaires

Cours obligatoires

Analyse du discours

Analyse et résumé de textes pragmatiques

Atelier de traduction professionnelle

Grammaire normative

Intermediate Writing and Research

Lexicologie comparée

Mémoire de traduction

Rédaction professionnelle

Révision

Style et composition

Syntaxe comparée

Terminologie appliquée

Terminologie et documentation

Thème I et II

Versión générale

Versión spécialisée

Cours à option : quatre

Glendon College (York University)

B.A. spécialisé (anglais-français ou français-anglais)

Durée : 4 ans

Nombre de cours : 20

Conditions d'admission : avoir fait un an d'études universitaires

Cours obligatoires

Advanced English as a Second Language

Approaches to English Grammar

Continuing Advanced English as a Second

Language

Cours de langue française pour francophones

Documentation

Stylistique différentielle

Techniques de la révision

Terminologie

Thème général

Théorie de la traduction

Versión générale I et II

Versión spécialisée I, II et III

Stage obligatoire

Cours à option

Un cours parmi les suivants :

Introduction to Literature

Semantics

Varieties of English

Un cours parmi les suivants :

Lexicologie, lexicographie

Thème spécialisé

Un cours parmi les suivants :

Semantics

Sémantique

Terminologie

Cours au choix : cinq

McGill University

Certificate (English-French or French-English)

Program Length: 3 years of part-time study

Number of Course Hours: 240

Compulsory Courses

Basic Principles and Practice of Translation

Comparative Stylistics of French and English I

and II

General and Technical Translation I and II

Diploma (English-French or French-English)

Program Length: 4 years of part-time study

Number of Course Hours: 290

Compulsory Courses

Basic Principles and Practice of Translation

Comparative Stylistics of French and English I

and II

General and Literary Translation

General and Technical Translation I and II

B.A. spécialisé (en stylistique et traduction)

(anglais-français ou français-anglais)

Durée : 3 ans

Nombre de crédits : 90

Cours obligatoires

Composition

Histoire de la littérature française

et québécoise

Introduction à la linguistique

Sémantique et lexicologie

Séminaire de traduction littéraire

Séminaire de traduction spécialisée

Terminologie générale

Thème anglais

Traduction I, II, III et IV

Théorie de la traduction

Huit cours de littérature française ou anglaise

Cours à option

Un cours parmi les suivants :

Français commercial

Problèmes de sociolinguistique du français

Évolution de la langue française au Canada

Cours au choix : neuf

Queen's University

Honours B.A. (French-English)

Program Length: 4 years including 1 year at a

French-speaking institution

Number of Courses : 17 including 3 courses in

French for work completed at a Francophone

university

Compulsory Courses

Advanced French

Analyse textuelle et traduction

English

Introduction à la littérature française

Le français canadien

Terminologie et documentation

Traduction spécialisée

Traductologie I et II

Electives

Two of the following:

La poésie canadienne

La poésie canadienne-française

contemporaine

Le roman canadien des débuts à 1950

Le roman québécois de 1960 à nos jours

Le théâtre québécois contemporain

Travaux pratiques : stylistique et traduction

Three courses in one of the following

languages:

German, Italian, Russian or Spanish

OR

Three courses from one of the following groups:

- a. biology, chemistry, geology, pharmacology
- b. CISC, mathematics, physics
- c. economics, history, politics
- d. geography, psychology, sociology

Université Concordia

B.A. (anglais-français ou français-anglais)

Durée : 3 ans

Nombre de crédits : 60

Cours obligatoires

Histoire de la traduction

Initiation à la terminologie

Initiation à la traduction

Linguistique

Révision et correction en traduction

Stylistique comparée

Terminologie pratique

Théories de la traduction

Traduction littéraire avancée

Traduction littéraire de l'anglais au français

Traduction littéraire du français à l'anglais

Traduction technique

Cours à option

Un cours parmi les suivants :

Advanced Composition

English Composition I and II

Un cours parmi les suivants :

Initiation à la composition avancée

Langue française : niveau de

perfectionnement

Le code grammatical

Stylistique interne du français

Un cours parmi les suivants :

Adaptation publicitaire

Traduction spécialisée

Deux cours parmi les suivants :

Culture et civilisation québécoises I et II

Littérature québécoise - Canadian Literature

I et II

Littérature québécoise en traduction

Stage facultatif

Graduate Diploma in Writing/Translation

(anglais-français ou français-anglais)

Durée : 1 an

Nombre de crédits : 30

Conditions d'admission : être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline autre que la traduction

Cours obligatoires

Contraction de textes français et anglais

Révision et correction en traduction

Stylistique avancée

Traduction littéraire de l'anglais au français

Traduction littéraire du français à l'anglais

Traduction spécialisée

Traduction technique

Travaux dirigés

Stage obligatoire

Université d'Ottawa

B.A. (anglais-français ou français-anglais)

Durée : 4 ans

Nombre de crédits : 120

Cours obligatoires

Concepts linguistiques et traduction

Documentation sur le Canada

Exercices de style dans l'optique de la traduction

Explication de textes

General Translation from French into English

I and II

Informatique et traduction

Initiation à la recherche documentaire

Introduction à la terminologie et à la

terminographie

Lexicologie et traduction

Problems in English for Translators

Problèmes de français dans l'optique de la

traduction I et II

Raison logique et pensée critique

Retraduction, correction d'épreuves et révision

Specialized Translation from French into

English

Stylistique différentielle

Traduction générale de l'anglais vers le

français

Traduction spécialisée I, II et III

Traduction technique I et II

Cours à option

Un cours parmi les suivants :

Bilinguisme

Introduction à la théorie de la traduction

Trois cours dans trois départements différents

autres que celui de la spécialisation.

Cours au choix : quatre

Stage facultatif

M.A. (anglais-français ou français-anglais)

Durée : 1 an

Nombre de crédits : 24 crédits de cours et 15

crédits de travaux dirigés

Conditions d'admission : être titulaire du

baccalauréat spécialisé en traduction ou être

titulaire d'un baccalauréat dans une autre

discipline

Cours obligatoires

Histoire de la traduction

Lectures dirigées

Méthodologie de la recherche traductologique

Théorie de la traduction

Cours à option

Quatre cours parmi les suivants :

Adaptation

Automatisation

Éléments d'informatique en vue de la

traduction informatisée

Interprétation I : praxis

Interprétation II : recherche

Interprétation de tribunal et interprétation

quasi-juridique

Lexicologie et terminologie

Linguistique et traduction

Pédagogie de la traduction

Retraduction et révision de textes juridiques

Sujets spéciaux

Terminologie et documentation

Terminologie juridique bilingue

Traduction avancée de l'espagnol vers le

français

Traduction avancée du français vers

l'espagnol

Traduction juridique

Traduction littéraire

Traduction technique

Université de Moncton

B.A. (anglais-français)

Durée : 4 ans

Nombre de crédits : 132

Cours obligatoires

Advanced Composition I and II

Anglicismes et canadianismes I et II

Documentation et terminologie

Éléments de la traduction

Initiation à l'interprétation

Initiation à la philosophie

Initiation à la traduction

Language, Composition and Reading

Langue parlée et écrite I et II

Lexicologie et terminologie

Stylistique comparée I et II

Techniques de l'écriture I et II

Thèmes anglais

Traduction commerciale et adaptation

publicitaire

Traduction des publications officielles

Traduction générale I et II

Traduction spécialisée

Version commerciale

Version juridique et administrative

Version technique

Deux cours dans une troisième langue

Cours à option

Deux à quatre cours parmi les suivants :

Interprétation simultanée

La langue anglaise en Amérique du Nord

Rédaction et traduction

Séminaire de traduction littéraire

Séminaire de traduction spécialisée

Traduction et textes d'actualité

Sept à neuf cours dans les domaines suivants :

Administration

Comptabilité et finance

Économie

Géographie et démographie

Histoire

Linguistique, langue écrite et formation

générale

Science politique, droit

Sciences

Sociologie et service social

Cours au choix : quatre

Université de Montréal

Certificat I (anglais-français)

Nombre de crédits : 30

Préalables : Pratique du français écrit,

Reading and Writing in English

Cours obligatoires

Difficultés de la langue française

English Stylistics

Introduction à la linguistique

Stylistique comparée

Stylistique interne du français

Terminologie

Version générale

Cours à option

Un maximum de trois cours parmi les

suivants :

Thème

Version commerciale

Version juridique

Version littéraire

Version médicale

Version technique

Un maximum de trois cours parmi les

suivants

Analyse politique : concepts et mécanismes

Anglais oral (niveaux IV, V et VI)

Économie
Éléments de sociologie
English Stylistics I
Initiation à l'informatique
Introduction aux médias
Principes de l'administration et de l'organisation
Thème

Certificat II (anglais-français)

Nombre de crédits : 30
Cours obligatoires
Documentation et terminologie
Grammaire supérieure normative
Révision I
Version commerciale
Version juridique
Version littéraire
Version technique
Cours à option
Deux à trois cours parmi les suivants :
English Stylistics II
Précis-writing et contraction de textes
Révision II
Thème I et II
Traitement informatique de textes
Version économique
Version médicale
Version technique II
Cours au choix : un

B.A. spécialisé (anglais-français)

Durée : 3 ans
Nombre de crédits : 90
Cours obligatoires
Contextes culturels
Documentation et terminologie I et II
Grammaire contrastive
Initiation à la révision
Lectures dirigées et rédaction générale
Notions générales de linguistique
Précis-writing et contraction de textes
Préparation au thème anglais
Rédaction professionnelle
Thème I et II
Version commerciale
Version générale I et II
Version technique
Cours à option

Un cours parmi les suivants :

Langue juridique et administrative
Langues techniques I

Un à deux cours parmi les suivants :

Administration, organisation : principes
Espace urbain
Géographie de la population
Géographie politique
Institutions économiques canadiennes
Institutions politiques
Introduction à l'administration
Introduction à l'anthropologie
Introduction à la criminologie
Introduction aux concepts sociologiques
Organisation spatiale
Philosophie du langage
Psychologie générale

Trois cours parmi les suivants :

Création littéraire I
Introduction à la linguistique I et II
Introduction to English Linguistics
Langue et littérature

New Canadian Short Stories
The New Canadian Novel
Twentieth Century Short Story
Trois à quatre cours parmi les suivants :
Histoire de la traduction
Introduction à l'interprétation I
Langues techniques II
Sémantique
Théories de la traduction
Traitement des données linguistiques
Version juridique
Version littéraire
Stage facultatif

M.A. (anglais-français et français-anglais)

Durée : 2 ans
Nombre de crédits : 24 crédits de cours et 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire ou 30 crédits de cours et 15 de travaux dirigés
Conditions d'admission : Tout étudiant détenant un diplôme autre que le baccalauréat en traduction ou qu'un diplôme jugé équivalent doit suivre des cours préparatoires en traduction.

Cours obligatoires
Questions d'actualité
Recherche documentaire et terminologie
Technique de la révision

Cours à option

Rédaction technique et scientifique
Théorie de la traduction
Traduction commerciale et publicitaire
Traduction économique
Traduction juridique
Traduction littéraire
Traduction médicale et pharmaceutique
Traduction technique
Traductions comparées
Stage facultatif

**Université du Québec
à Trois-Rivières**

Certificat (anglais-français)

Nombre de cours : 10
Cours obligatoires
Canadismes et anglicismes
Composition and Style
Grammaire différentielle
Rédaction et style
Terminologie I
Traduction générale (version et thème)

Cours à option

Deux cours parmi les suivants :
Traduction spécialisée I, II, III et IV
Un cours parmi les suivants :
Terminologie II
Traduction professionnelle I, II et III

B.A. (anglais-français)

Durée : 3 ans
Nombre de cours : 30
Cours obligatoires
Canadismes et anglicismes
Composition and Style I and II
Grammaire différentielle
Modern English Structure I et II
Rédaction et style
Rédaction professionnelle
Style and Vocabulary
Terminologie I

Traduction générale (version et thème)
Traduction spécialisée I, II, III et IV
Cours à option

Trois cours parmi les suivants

Lexique et traduction
Problèmes de traduction
Terminologie II
Théories de la traduction
Traduction générale allemand-français
Traduction générale espagnol-français
Traduction générale français-allemand
Traduction générale français-espagnol
Traduction générale français-portugais
Traduction générale portugais-français
Traduction littéraire
Traduction professionnelle I, II et III

Stage de synthèse

Quatre cours parmi les suivants :

Textes commerciaux
Textes de comptabilité
Textes économiques
Textes juridiques
Textes publicitaires
Textes scientifiques

Quatre cours dans l'une des séries suivantes

Civilisation brésilienne
Civilisation portugaise
Portugais écrit et parlé I et II
Espagnol écrit et parlé I et II
Langue et civilisation espagnoles
Langue et civilisation sud-américaines
Allemand écrit et parlé I et II
Civilisation allemande
Littérature allemande
Cours au choix : trois

Université Laurentienne

Baccalauréat spécialisé en science du langage (B.S.L.)

(anglais-français ou français-anglais)
Durée : 4 ans
Cours obligatoires
Anglicismes et canadismes I et II
Atelier de traduction (niveaux I et II)
Contraction de textes et comptes rendus
Documentation et terminologie
Explication de texte et pratique du style
Initiation à la linguistique
Introduction à la traduction I et II
Language and Written Communication
Mémoire de spécialisation
Prise de notes et interprétation consécutive
Révision et critique de traductions
Séminaire d'interprétation I et II
Séminaire de traduction
Specialized Translation (Levels I and II)
Stylistique et traduction
Techniques de l'expression en communication
Terminologie commerciale et administrative
Terminologie politique et juridique
Théorie et histoire de la traduction
Traduction spécialisée I et II
Translation Workshop (Levels I and II)
Travaux pratiques de traduction I et II
Vocabulaire scientifique
Cours au choix : sept

Université Laval

B.A. (anglais-français)

Durée : 3 ans

Nombre de crédits : 90

Cours obligatoires

Analyse de textes anglo-américains
Contexte culturel anglo-américain
Grammaire et traduction I et II
Grammaire, stylistique et traduction I et II
Initiation à la terminologie
Lexicologie et terminologie différentielles
Pratique et théorie de la version
Principes linguistiques de rédaction
Syntaxe et sémantique anglaises I, II, III et IV
Syntaxe et sémantique françaises I et II
Terminologie et l'informatique
Thème

Thème spécialisé

Traduction spécialisée I et II
Version I, II, III et IV
Version économique
Version générale approfondie
Version juridique
Version scientifique
Version sociologique
Version technique et terminologie I et II
Stage obligatoire

M.A. (voir TERMINOLOGIE)

TERMINOLOGIE

Université de Montréal

M.A. (en linguistique appliquée : terminologie)

Durée : 2 ans

Nombre de crédits : 30 crédits de cours et
15 crédits de travaux dirigés
Conditions d'admission : Tout étudiant
détenant un diplôme autre que le baccalauréat
en linguistique ou en traduction doit suivre des
cours préparatoires.

Cours obligatoires

Terminologie et ordinateur
Terminologie théorique et pratique I et II

Cours à options

Lexicologie
Linguistique différentielle
Linguistique informatique
Problèmes de lexicologie
Techniques de la révision
Théorie de la traduction
Traduction automatique
Traduction économique
Traduction médicale et pharmaceutique
Traduction technique

Stage facultatif

Université du Québec à Montréal

Certificat

Durée : 1 an

Nombre de cours : 10

Conditions d'admission : être titulaire d'un
diplôme d'études collégiales (D.E.C.)

Cours obligatoires

À la découverte du langage
Introduction à la terminologie
Méthodes de travail en terminologie
Recherche appliquée
Terminologie, informatique et documentation

Stage obligatoire

Cours à option

Initiation à l'étude du langage
La magie des mots
Langues et techniques particulières
Lexicologie et lexicographie
Linguistique et informatique
Méthodes d'analyse en sémantique
Planification linguistique
Sémantique
Sémantique du mot
Signification et subjectivité
Sémologie et sémantique
Cours au choix
Deux cours relatifs à la terminologie

Université Laval

M.A. (en terminologie et traduction)
(anglais-français)

Durée : 2 ans

Nombre de crédits : 30 crédits de cours et
18 crédits de travaux de recherche
Conditions d'admission : être titulaire d'un
baccalauréat en traduction, en linguistique ou
en une autre discipline

Cours obligatoires

Lectures dirigées en traduction
Linguistique différentielle I et II
Rédaction technique
Séminaire de néologie terminologique
Séminaire de traduction I, II et III
Terminologie générale
Terminologie traductionnelle
Stage obligatoire

Doctorat (en linguistique : option terminologie)

Durée : 4 ans

Nombre de crédits : 6 crédits de cours et
114 crédits attribués à la recherche et à la
rédaction de la thèse
Conditions d'admission : être titulaire d'une
maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé
équivalent

INTERPRÉTATION

Université d'Ottawa

**Diplôme de deuxième cycle (anglais-français
ou français-anglais)**

Durée : 1 an

Nombre de crédits : 27

Conditions d'admission : être titulaire d'un
baccalauréat ou d'un certificat ou diplôme
universitaire en traduction, ou être membre
agréé d'une association professionnelle

Cours obligatoires

Culture générale pour interprètes
Interprétation I : pratique
Interprétation II : recherche
Interprétation consécutive
Interprétation de tribunal et interprétation
quasi-juridique
Interprétation simultanée
Laboratoire d'interprétation et II

Stage obligatoire

des travailleurs et travailleuses du Québec.

« La motivation doit venir de l'environnement et il n'existe pas encore de rapport de nécessité entre le français et les activités professionnelles et économiques », de dire Jean-Guy Milot, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à propos de l'enseignement du français — sujet qui n'a pas manqué de nourrir de longs débats à ce colloque. Ni les cégépiens, ni leurs enseignants ne s'intéressent à la qualité du français, a déploré Jacques Leclerc du Cégep Bois-de-Boulogne. Pour les maîtres, la formation aux pratiques langagières — que souhaite l'entreprise chez les diplômés — est synonyme de « cours de service », qu'ils refusent de dispenser.

Comment donc assurer la « maturation de la francisation », contrer la menace de l'anglais par l'informatisation, remédier à cette « diglossie d'entreprise » qu'a décrite Robert Dubuc de Radio-Canada et rendre les services linguistiques plus crédibles et opérants ? Il faut vigilance, concertation de tous les milieux, rentabilité effective et présence active des langagiers dans la vie de l'entreprise.

La qualité doit être la seule norme des services linguistiques, a soutenu, chiffres à l'appui, le directeur de la Traduction à la Banque Royale du Canada, Claude Azuelos, et elle signifie tout autant vitesse d'exécution que qualité linguistique et qualité de recrutement, par exemple. Les services linguistiques doivent faire une « gestion de combat » et, comme l'a rappelé Julien Houle, directeur du personnel de La Baie au Québec, être présents là où les décisions se prennent.

N.K.

XII^e Biennale de la langue française

Juillet 1987
Québec, Montréal et Ottawa

Thèmes

- Langue française et techniques nouvelles
- Crise du français et crise des langues dans le monde
- Etudes gréco-latines gages d'une meilleure formation de l'esprit et d'un meilleur apprentissage du français

Renseignements : Mme Y. Couderc,
Secrétaire générale de la Biennale
de la langue française,
103, rue de Lille,
75007 Paris (France)

Un grain de sel...

Suzanne Saint-Jacques Mineau pratique la traduction depuis une vingtaine d'années. Membre de la Société des traducteurs du Québec et de l'Association des traducteurs littéraires, elle exerce maintenant comme traductrice indépendante. Elle vient de publier chez Pierre Tisseyre, dans la Collection des Deux Solitudes, *Un grain de sel...*, œuvres choisies de l'humoriste Stephen Leacock. Anne Boisvert l'a rencontrée.

La traduction d'une œuvre littéraire est-elle pour vous la réalisation d'un rêve ?

D'un rêve, c'est beaucoup dire. C'est toutefois une chose importante pour moi et une des raisons pour lesquelles je suis devenue indépendante. Il y a deux plaisirs pour un traducteur. Le premier, c'est de pouvoir choisir soi-même ses textes. Le deuxième, de choisir aussi des textes qu'on aime tout particulièrement.

Est-ce qu'on vous avait proposé ce projet de traduction ?

C'est moi qui ai pensé à le faire. Je me suis présentée chez Pierre Tisseyre avec un choix de textes et, comme il était intéressé, il m'a suggéré de soumettre le projet au Conseil des Arts. Cela a été très long. Il faut d'abord qu'on vous accepte sur la liste du Conseil et, avant d'y être inscrit, un échantillon de votre travail doit être soumis à un jury qui l'évalue. Après une année d'attente, le projet a enfin été subventionné. J'avais choisi des textes, mais certains d'entre eux avaient déjà fait l'objet d'une subvention et j'ai été obligée de modifier mon choix alors que je croyais tout réglé. Toutes ces démarches ont été très longues ; elles ont duré presque quatre ans.

Pourquoi avoir choisi Leacock ?

Parce que je l'aimais bien. À un certain moment, je me suis intéressée aux écrivains anglophones et Leacock m'avait particulièrement amusée. Ensuite, je me suis aperçue qu'il n'était pas connu. Par exemple, il y a un pavillon Leacock à McGill et personne ne semble savoir pourquoi. On a l'impression que c'est à cause d'un ancien recteur. Stephen Leacock a pourtant été beaucoup traduit en France et il est même publié dans la collection *Folio* maintenant. J'ai lu ces traductions qui datent des années 60 et je n'ai pas aimé le Leacock que je lisais en français. J'ai eu envie de me faire mon Leacock à moi.

Vous avez vous-même choisi les textes dans l'œuvre de Leacock. Quels ont été vos principaux critères ?

J'ai choisi des textes que j'aimais bien, mais aussi des textes qui restaient d'actualité, qui pouvaient encore aujourd'hui garder tout leur piquant.

Dans *Arcadian Adventures with the Idle rich*, il y a un texte dans lequel

Leacock traite de l'exploitation par les sectes religieuses ; avez-vous été tentée de le traduire ?

J'ai été tentée, mais je l'ai trouvé trop antiféministe. Leacock l'était souvent. Dans ce texte, il y avait surtout des femmes, et les femmes sont des personnages faibles dans l'œuvre de Leacock.

Leacock a un style assez particulier, plutôt lent. Il s'exprime avec une certaine réticence victorienne. Est-ce que cela posé des problèmes ?

Non, il suffisait peut-être d'adopter ses longues phrases très bien structurées. Il est vrai que son débit est assez lent ; par contre, c'est un humoriste qui fait rarement des jeux de mots et cela le rend peut-être plus facile. Il fait presque toujours de l'humour de situation.

La joie qu'on retire d'un travail comme celui-là est-elle différente ?

Oui, une fois le travail terminé, quand il est sous forme de livre. Comme traductrice indépendante, je ne revois presque jamais mes textes sous une forme imprimée, avec une belle page couverture, sauf si on décide de faire une deuxième édition ou une mise à jour...

Maintenant que vous avez en œuvre littéraire à votre actif, est-ce que vous comptez en entreprendre une autre ?

J'ai déjà prévu des choses... Avant de choisir une œuvre, il faut aussi faire connaissance avec les autres écrits du même auteur, puis aller voir si les droits de traduction sont disponibles. Là, c'est parfois décevant. Les éditeurs semblent chercher ce qu'ils appellent un *continental translator*, en effet, si la traduction est faite en France, la diffusion sera beaucoup plus grande. Vous faites tout le travail préparatoire et on vous annonce ensuite qu'on ne peut céder les droits de traduction au Québec. C'est fini et il faut penser à autre chose. Cela m'est déjà arrivé deux fois. J'envisage de traduire des nouvelles. Quand on est indépendante comme moi, il faut avoir des projets à long terme, et, entre deux contrats, savoir s'occuper.

C'est pourquoi je serais incapable de dire combien de temps il m'a vraiment fallu pour traduire Leacock. D'autre part, on se rend vite compte qu'on ne peut pas vivre de traduction littéraire. Il faut en faire uniquement pour son plaisir.

Ces -tique qui nous font tiquer

Pour passer de la poétique à la cuisinotique, il a fallu la création d'un mot-valise dont personne, à l'époque, ne pouvait soupçonner la fécondité

par Stanley Aleong
et Michèle Cossette

Dans un de ces livres de chevet plutôt secs, normalement recommandés aux insomniaques intraitables (Serge Miranda et José-Maria Busta, *L'art des bases de données*, Eyrolles, 1985), on peut lire la phrase suivante qui, loin d'endormir le lecteur langagier, met tout-à-coup son esprit en éveil : « ... les machines ne font que de la « datatique », pas de « l'informatique. »

Le terme n'est qu'une boutade, mais il nous a amenés à jeter un petit coup d'œil sur l'univers en pleine expansion des mots en -tique. D'ailleurs, si on se fie

aux auteurs prospectivistes, l'avenir nous réserve au monde en -tique, pas un monde antique... La plupart d'entre nous ont déjà entendu parler de **télématique** et de **bureautique**. Mais connaissez-vous la **monétique** et la **productique** ? Saviez-vous que nous vivons à l'ère de l'**éducative**, et même de la **terminotique**, selon Pierre Auger au dernier congrès OLF/STQ (voir encadré) ?

S'il est toujours fascinant pour nous, utilisateurs et observateurs de la langue, de voir se diffuser de nouveaux vocables, ceux-ci méritent tout particulièrement notre attention. Leur histoire est très courte : elle commence en 1962 avec **informatique**. Ce nouveau mot-valise, né de

la fusion de *information* et de *automatique*, venait s'insérer dans une longue liste de noms finissant en -ique et désignant des sciences, des techniques, des disciplines, des champs d'activités : économique, électronique, physique, cybernétique, linguistique, politique, etc.

L'informatique est une discipline particulièrement polyvalente, et on a vu surgir au cours des années de nombreux domaines d'application de cette technologie. Pour en nommer certains, le français a eu recours à l'expression **assisté par ordinateur** (suivant en cela l'anglais *computer assisted* ou *computer aided*), comme dans « conception assistée par ordinateur » et « fabrication assistée par ordinateur » ; solution peu maniable, semble-t-il, puisque ce sont les abréviations CAO et FAO qui sont le plus souvent utilisées. Par ailleurs, on assistait, dans les années 70, à la naissance du terme **télématique**, créé par troncation et fusion de *télécommunications* et de *informatique*. On aurait pu croire alors à l'émergence d'un suffixe -matique ; mais, est-ce le lancement de **bureautique** qui a fait tourner le vent ? C'est la forme -tique, plus économique, qui s'est imposée pour rendre ces notions de « jonction de l'informatique et d'une autre technique » ou d'« utilisation de l'informatique dans un secteur d'activités particulier ».

Issue de la rencontre d'un besoin réel et d'un « pseudo-suffixe » qui ne demandait pas mieux que de prendre son essor, c'est une vague de mots en -tique qui déferle sur le français depuis une dizaine d'années. Mais ce foisonnement n'est pas sans poser des problèmes.

L'extrême fréquence dans notre langue de la terminaison -ique, souvent accrochée à un « radical » finissant par un l, y est, bien sûr, pour quelque chose. Ces termes tout neufs suivent un modèle phonétique déjà très populaire, qui date des premiers balbutiements du français. Conséquence : nos -tiques sont parfaitement semblables dans leur forme (pour ne pas dire... identiques) à une foule de mots déjà existants, mais qui n'ont aucun



TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
288-0808

TECHNITRANS INC.
845-0219

Modem/télécopie G.I, II, III 288-7782

rapport avec l'informatique. Par exemple, à l'université, il y a des spécialistes de la **productique**, mais il y en a aussi de la **didactique**, deux choses fort différentes. Et quand on entend parler de **problématique** et de **thématique**, faut-il comprendre qu'il est question d'ordinateurs ?

Au delà de l'ironie, les risques d'entrechoquement sont réels, non seulement entre l'ancien et le nouveau, mais aussi entre le nouveau et le nouveau. Un exemple ? La **systématique** n'est plus seulement la « science des classifications des formes vivantes » ; elle est aussi, désormais, la « branche de l'informatique qui traite de l'étude des systèmes » et cohabite avec la **programmétique**, qui traite des techniques de programmation, et l'**ordinatisme**, qui se préoccupe des contraintes liées à l'utilisation des ordinateurs. Parce qu'il est ici question d'informatique, devons-nous considérer ces néologismes comme des membres de notre famille de **-tique** ? Il semble bien que non, et que le trio vient plutôt s'ajouter à la série, mentionnée plus haut, des noms de disciplines en **-ique**. Tout comme, d'ailleurs, **robotique** et **cognitique**.

Différencier ces susies n'est pas toujours facile, d'autant plus qu'à la ressemblance formelle s'ajoute le fait que la plupart des nouvelles disciplines en **-ique** sont reliées à la technologie. Coïncidence ? Pas entièrement, la popularité de **-tique** a sans doute favorisé la création, pour ces nouveaux secteurs technologiques, de termes en **-ique**, dont le **t** se trouve chargé d'un « poids » que n'avait pas le **t** de **ballistique** ou de **acoustique**. En somme, **-tique** et **t-ique**, c'est un peu comme Dupont et Dupont ! Mais tous les tintinologues savent que les deux compères se reconnaissent à la moustache... et un peu d'attention au contexte permettra à l'observateur averti, dans la plupart des cas, d'arriver à l'interprétation correcte.

Les choses se corsent, toutefois, avec **privatique**. Ni « science de la privatisation », ni « application de l'informatique à la privatisation », le terme désigne l'« utilisation de moyens de traitement de l'information privés, décentralisés, capables de fonctionner sans être tributaires d'un réseau de télécommunications » ; on pourrait le paraphraser, grossièrement, par « informatique privée ». Il a déjà un opposé, **communautaire**. Seul l'avenir nous dira si ce modèle de formation continuera de faire des petits.

Mais revenons à notre modèle premier pour examiner un de ses derniers rejetons, **médiatique**. S'agit-il de la « science » des médias ? de l'utilisation de l'informatique par les médias ? Pas tout à fait. C'est l'« association des diverses technologies de la communication » : informatique, télématique, audiovisuel,

vidéo, etc. Doit-on voir là le signe que notre jeune **-tique** est en pleine évolution ? qu'il ne se limite déjà plus à l'informatique proprement dite, mais englobe les diverses technologies utilisées dans un champ d'activités ? Les données sont sans doute un peu minces pour conclure, mais l'existence (même éphémère) de formes comme **récréatique** ou **cuisinotique** renforce cette impression... ou montre, tout simplement, que la langue courante est en train de s'approprier la terminaison et l'utilise pour mettre au goût du jour de vieux domaines, histoire de leur donner un petit air « branché ».

L'histoire est à suivre. Elle finira peut-être

comme le prévoit *Le Monde* : « Quand la médiatique, en quête de créatif que, fournira la bouffetique aux gastronomes, la déambulation aux promeneurs, la bobatique aux électeurs, la balnéatique aux amateurs de bains de mer et la quétique aux fervents du taniante, nous serons enfin devenus des gens sérieux. À condition, bien sûr, de rester dans l'emphatique et d'écarter toute velléité de rigolatique. »

Dans notre monde dominé par la technologie, il n'est peut-être pas si loin le jour où le mot poétique désignera « la création de poèmes par ordinateur »...

1. Claude Samama, cité par *L'actualité*, avril 1986.

Les -tique...

bureautique	ensemble des techniques informatiques mises en œuvre pour faciliter le travail de secrétariat dans les entreprises et les administrations, dans le domaine de la production, du stockage et de la mémorisation des textes.
éducative	enseignement assisté par ordinateur. (D'après J.-P. de Blasis, <i>La bureautique, outils et applications</i> , Les Éditions d'organisation, 1983)
médiatique	association des diverses technologies de la communication (micro-informatique, télématique, réseaux, banques de données, audiovisuel, etc.).
monétique	ensemble des dispositifs et procédures utilisant l'électronique et l'informatique pour développer les transactions financières (distributeurs automatiques de billets, guichets bancaires électroniques, terminaux de point de vente, systèmes de banque à domicile).
privatique	utilisation de moyens de traitement de l'information privés, décentralisés, capables de fonctionner sans être tributaires d'un réseau de télécommunications.
productique	ensemble des techniques informatiques et automatiques visant à améliorer la productivité dans les processus de production.
télématique	ensemble des techniques et des services qui associent les télécommunications et l'informatique.

... et les autres

cognitique	partie de l'intelligence artificielle qui traite de l'étude des techniques de manipulation de la connaissance et de la conception des systèmes experts. Syn. : ingénierie de la connaissance. (D'après G.L. Simons, <i>Les ordinateurs de demain</i> , Masson, 1985)
ordinatisme	science des techniques liées à l'informatique et des services que celle-ci impose lors de son introduction dans l'entreprise ou au niveau du public. (P. Morvan, <i>Dictionnaire de l'informatique</i> , Larousse, 1981)
programmétique	discipline traitant de l'étude et de la conception des techniques de programmation et plus particulièrement des méthodes et des langages utilisés dans l'élaboration des programmes. (S. Abensour, <i>Vocabulaire de la programmation</i> , IRM, 1985)
robotique	science et technique de la robotisation, qui étudient les méthodes scientifiques et les moyens technologiques utilisés pour la conception et la construction des robots.

M.C.

Sauf mention contraire, les définitions sont tirées du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, 1982.

La refonte du Grand Robert : un défi brillamment relevé

Voici une nouvelle description, vraiment contemporaine, du français, y compris ses facettes « non conventionnelles » et « régionales »

Paul ROBERT, *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e édition entièrement revue et enrichie par Alain REY, 9 vol., Paris, Le Robert, 1985.

Les éditeurs du Petit Larousse ne peuvent plus aujourd'hui se vanter d'être les seuls à refondre périodiquement leur dictionnaire et à le mettre à jour annuellement. Cette pratique est devenue courante chez leurs concurrents, que ce soit Quillet-Flammarion, Le Robert ou Bordas. Au moment où Larousse termine la publication de la 2^e édition de son *Grand Dictionnaire encyclopédique* (1982-1985), la maison Robert crée un précédent dans le domaine des dictionnaires de langue en renouvelant en profondeur un grand dictionnaire : *Le Grand Robert de la langue française*.

De 7 volumes (si l'on tient compte du *Supplément*) que comportait la version publiée entre 1953 et 1970 sous le titre *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, la nouvelle passe à 9 volumes et compte environ 3000 pages de plus. Une mise en pages plus aérée et une typographie entièrement renouvelée facilitent indiscutablement la consultation du *Grand Robert* 1985 : les mots vedettes sont maintenant vraiment en évidence et les articles complexes en paraissent plus simples parce que mieux structurés sur le plan visuel (voir, par exemple, l'article DIRIGER dont l'amélioration est particulièrement nette).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'augmentation importante du volume de l'ouvrage par rapport à la version antérieure. Celui qui saute aux yeux dès les premières consultations est la volonté manifeste des auteurs de donner une description tout à fait contemporaine de la langue ; en cela, ils respectent l'orientation première que Paul Robert a voulu donner à son dictionnaire (voir l'introduction au 1^{er} volume, datée de 1950, qui est reprise dans l'édition de 1985). Cette volonté s'exprime par un renouvellement

considérable de la nomenclature qui s'enrichit d'un très grand nombre de mots nouveaux, appartenant à des vocabulaires spécialisés dans la majorité des cas (médecine, chimie, sciences naturelles, etc.), voir ACÉTINE, ACÉTYLCOENZYME, ACHATINES, ACHROMASIE, etc.), mais aussi au vocabulaire non conventionnel (voir NANA et NICHON, NASE au sens de « syphilitique » et NÈNE, les deux premiers figurant cependant dans *Le Petit Robert* depuis 1967 ; ALCOOLO, dans le « langage des jeunes »), domaine exploré par Alain Rey lui-même dans un ouvrage récent¹, et au vocabulaire « régional », pour lequel les dictionnaires Robert se montrent accueillants depuis 1977.

À ce chapitre, les québécismes du *Petit Robert* 1984 paraissent avoir été tous repris, à quelques exceptions près, comme CENTRE D'ACHATS (dont l'absence dans le grand dictionnaire s'explique mal, compte tenu qu'il figure dans le petit, et P.Q. « Parti québécois » (par prémonition peut-être...) ; d'autres se sont ajoutés, par exemple ENVOLEE, LICENCIÉ, NIAISEUX, TABLETTE. Le traitement de certains des québécismes répertoriés par *Le Petit Robert* 1984 a été modifié, généralement pour être développé, voir PÉQUISTE, POSER, PRUCHE, QUÉBÉCOIS, JOUAL, et même MAGASINER dont la définition est moins précise que dans *Le Petit Robert* 1984 mais qui est suivi d'une remarque qui réjouira les Québécois, à l'exception des puristes outranciers : « Ce verbe, usité au Canada, remplacerait avantageusement en français central la locution verbale faire du shopping ».

Les articles concernant les québécismes comportent — la chose est bien normale puisque les Québécois sont eux-mêmes assez mal renseignés sur leur vocabulaire — quelques erreurs et des imprécisions que *Le Grand Robert* pourra sans doute corriger au fil des mises à jour. *Assemblée nationale*, par exemple, ne peut être défini par « chambre des communes » (s.v. ASSEMBLÉE) ; banc de neige (s.v. BANC) n'est pas un emploi

« adapté de l'angl. snow bank » (il a été relevé en France et *Le Grand Robert* mentionne lui-même qu'il est attesté depuis 1722, chez Baccquille de la Poherie pour être plus précis) ; MAUDIT n'est pas employé au Québec « en manière d'apostrophe », mais comme interjection (il ne s'agit donc pas du tour classique). D'autre part, pour rendre claire la mention Régional, le Robert ne devrait pas l'employer en parlant d'un mot ou d'un sens propre au Canada (ou au Québec, puisqu'il y a hésitation sur ce point dans le dictionnaire) : dans certains contextes, on peut se demander en effet si un mot est déclaré régional par rapport à l'usage canadien (québécois) considéré en soi, ou par rapport à l'usage de France (v. BARBIER : « subsiste au Canada (régional) », PIMBINA : « Régional (Canada) », et PATATE : « Fam. ou régional, notamment au Québec »).

Pour donner une idée de l'ampleur de l'enrichissement de la nomenclature, il suffit de mentionner que, de ACÉRAGE à ACIER, on compte près de 40 entrées nouvelles dans l'édition de 1985 (en tenant compte du *Supplément* de 1970). L'examen d'un échantillon de la lettre N conduit à une constatation semblable : de NERF à NEUTRALITÉ, on relève plus de 50 mots nouveaux, presque tous formés à partir de l'élément NEUR(O) — (la comparaison des deux éditions a permis de voir que le trait d'union a été abandonné dans certains mots composés qui en comportaient un dans le *Supplément* de 1970, par exemple NEUROMUSCULAIRE, NEUROVÉGÉTATIF, NEUROVIS-CÉRAL). Suivant une tendance qui est maintenant bien établie chez les lexicographes français, *Le Grand Robert* accorde le droit de cité à de nouveaux anglicismes (BLOOMER, BOAT PEOPLE, BODY, BOOSTER, BOY-FRIEND, BRAINSTORMING, BREAKDOWN, BUMPER, etc.) dont la vue provoquera sans doute des accès de rage chez les puristes.

Le second facteur, qu'il est facile d'identifier en parcourant le texte, est l'augmentation du nombre des exemples. À ceux

qui figuraient dans la 1^{re} édition (dont aucun n'a été supprimé) s'en ajoutent de nombreux autres qui viennent s'intercaler entre les premiers en respectant, autant que possible, la numérotation originale (c'est pour cette raison qu'on recourt à l'occasion à une numérotation intermédiaire à deux chiffres : 0.1, 2.1, 13.2, etc.). L'augmentation du nombre des exemples peut souvent être mise en relation avec l'importance de la refonte de l'article ; PERSONNEL compte deux citations de plus, POPULATION une seule (illustrant un nouveau sens), mais DE et POUR en comptant chacun neuf, aller plus d'une trentaine et la préposition À près de soixante !

Un troisième facteur justifiant la dimension nouvelle du *Grand Robert*, mais justifiant surtout l'opération même de refonte, tient au développement qu'a connu la lexicographie française depuis les années 1960. Les auteurs ont, bien sûr, tiré profit de l'expérience et des travaux des autres, mais ils étaient déjà bien servis par leur propre production depuis une vingtaine d'années. L'influence du *Petit Robert*, publié en 1967 et retravaillé en 1977, se fait largement sentir (voir, par exemple, l'article ART dont la seconde partie a été complètement relata sur le modèle de l'article du *Petit Robert*).

La matière de l'ouvrage a été profondément réorganisée à la lumière d'une analyse lexicographique que les travaux théoriques d'Alain Rey et de Josette Rey-Debove ont contribué à renouveler.

a) La forme pronomiale des verbes, les participes passés et certains dérivés moins importants, autrefois traités rapidement dans une rubrique figurant sous le mot principal, ont maintenant droit à des entrées distinctes, ce qui rend leur repérage plus facile (voir DÉMONTER, suivi de SE DÉMONTER et de DÉMONTÉ ; CALQUAGE et CALQUEUR, qui sont encore annoncés sous la rubrique Dér., de CALQUER mais qui sont décrits dans les articles à part).

b) L'étude de nombreux mots donne lieu à des subdivisions plus fines et mieux structurées (voir, par exemple, la préposition À dont le traitement a été particulièrement soigné et qui occupe sept pages comparativement à une seule dans le texte de 1953).

c) À l'instar du *Petit Robert*, la distinction des emplois peut conduire au fractionnement d'un article qui traitait l'ensemble de la matière sous un seul mot vedette dans la 1^{re} édition. C'est le cas du substantif DROITE qui était auparavant étudié sous 1. DROIT, CITE adj. « qui est sans déviation, d'un bout à l'autre » (d'où droite n.f. « ligne dont l'image est donnée par un fil parfaitement tendu ») et sous 2. DROITE, adj. « qui est du côté opposé à celui du cœur de l'observateur » (d'où la droite d'une assemblée politique) ; dans le nouveau texte, DROITE fait l'objet d'un

article séparé, mieux structuré encore que dans *Le Petit Robert* — on remarquera ici l'efficacité de la typographie du *Grand Robert 1985* —, augmenté de citations d'Amyot, de Saint-Simon et de Mauriac et enrichi d'une précieuse remarque sur l'usage (à propos de la droite d'un parti) : « Dans le contexte français contemporain, le mot est surtout employé par des adversaires, se disant de gauche ; les partis et le public dits de droite (par les autres) se réclamant en général d'autres dénominations. »

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos du nouveau *Grand Robert*. Peut-être est-il utile d'ajouter qu'il comporte maintenant des renseignements précis concernant la datation des mots (l'ancienne édition n'indiquait souvent que le siècle), que les marques ont été revues en détail (cf. LOQUE, MÔME, NECTAR, NÈGRE, ancienne et nouvelle façons), qu'un grand nombre de définitions ont été reprises, certaines pour mieux rendre compte de la réalité d'aujourd'hui (ANTIVÉNERIEN

se définit maintenant par « qui est propre à combattre les maladies vénériennes » plutôt que par « qui est propre à guérir... »).

Au professionnel de la langue, qui risque d'être ébloui par tout ce que *Le Grand Robert 2^e édition* apporte de neuf, il convient de rappeler que d'autres grands dictionnaires de langue existent, notamment le *Grand Larousse de la langue française* et le *Trésor de la langue française* (dont le tome XI, LOT-NATALITÉ, a paru en 1985) et que leur consultation s'impose encore — une comparaison des trois ouvrages le ferait voir —, malgré le coup de maître que vient de réussir l'équipe dirigée par Alain Rey.

1. Jacques CELLARD et Alain REY, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1980, XVII + 854 p.

Claude Poirier et l'équipe
du *Trésor de la langue française*
au Québec, Université Laval

Le Vocabulaire de la programmation, un outil précieux et efficace

Publié à la fin de 1965 par les services linguistiques de la société IBM Canada, le *Vocabulaire de la programmation*, élaboré par Stella Abensur, vient apporter une contribution originale et importante à l'édifice en pleine expansion de la terminologie informatique.

Cet ouvrage, dont l'origine est un mémoire de maîtrise en linguistique, porte sur la terminologie des méthodes et des langages de programmation. Il s'intéresse davantage à la programmation proprement dite qu'aux applications de l'informatique ou de la micro-informatique. Le public visé sera donc relativement spécialisé.

À notre connaissance, aucun ouvrage ne recense de façon aussi exhaustive le vocabulaire de la programmation : Stella Abensur fait œuvre de pionnière en ce domaine et son mérite en est d'autant plus grand.

Préfacé par Jean Baudot, l'ouvrage comprend un avant-propos décrivant précisément la méthodologie utilisée, un vocabulaire anglais-français suivi d'un index français-anglais et enfin une bibliographie très bien documentée.

Dans une présentation très agréable et



Services linguistiques, IBM Canada Ités,
Vocabulaire de la programmation,
1965, 183 p. (22 \$)

aérée, le Vocabulaire comporte plus de six cents termes classés dans l'ordre alphabétique des entrées anglaises : il propose des équivalents français lorsque c'est possible, fournit des définitions pour chacune des entrées principales et formule à l'occasion des remarques de nature linguistique ou technique.

La nomenclature cerne très bien le vocabulaire de la programmation. Compte tenu de la date de la publication, on peut relever un petit oubli cependant : le terme langage C.

Les définitions très rigoureuses sont écrites dans une langue à la fois technique et accessible, ce qui ne représente pas un mince défi !

Les équivalents français proposés sont judicieux et exacts. Cependant, il n'est pas toujours facile de faire un choix parmi les divers synonymes notés dans la documentation. Ainsi, lorsqu'un certain usage est établi ou lorsqu'un équivalent est en bonne voie d'implantation, il serait préférable de privilégier ces équivalents plutôt que de fournir la liste de toutes les occurrences relevées.

À titre d'exemple, le terme **langage machine**, très couramment utilisé, nous apparaît devoir être privilégié par rapport aux termes « langage absolu », « langage binaire », « langage machine interne » qui sont aussi proposés dans le Vocabulaire de la programmation. Également, le terme **amorçage** traduisant *bootstrap* s'implante très bien ; il n'y a pas de raison alors de proposer des équivalents moins lexicalisés tels que « séquence initiale d'instructions » ou « programme amorcé ».

Tout au long de l'ouvrage, l'utilisation des remarques est particulièrement intéressante : ainsi, pour marquer un certain recul par rapport aux termes « boguette » et « débogage », recommandés par arrêté en France mais non utilisés au Québec, il est fait mention de ces termes dans la remarque de l'entrée *bug*, alors que le seul équivalent proposé est *erreur*. Étant donné que l'index français-anglais répertorie les équivalents français ainsi que les termes cités dans les remarques, il est facile de retrouver le terme « boguette » dans le corps de l'ouvrage. Ce traitement nous apparaît tout à fait pertinent et pratique.

En conclusion, le Vocabulaire de la programmation de Stella Abensur s'inscrit tout à fait dans la tradition d'excellence des publications d'IBM Canada. En effet, cet ouvrage original par son sujet, accessible malgré la spécialisation du thème, extrêmement rigoureux à la fois sur le plan de la technique et sur celui de la terminologie, sera certainement un outil très précieux pour tous ceux que la programmation en français intéresse.

Marie-Éva de Villers
Office de la langue française

Un inédit d'Edmond Cary

La traduction est diverse ; il faut considérer chacun de ses genres dans son originalité



Edmond CARY, *Comment faut-il traduire ?* Introduction, bibliographie et index de Michel Ballard, Presses Universitaires de Lille, 1985, 95 p.

L'année 1985 marque le vingtième anniversaire de la mort d'Edmond Cary, ce traducteur et interprète qui, en 1963, nous faisait découvrir une page de l'histoire de la traduction avec *Les grands traducteurs français*¹. Il faut louer l'initiative des Presses de l'Université de Lille qui, sous la direction de Michel Ballard, rendent aujourd'hui accessible à un grand nombre de lecteurs un texte introuvable, celui du cours d'Edmond Cary radiodiffusé à l'Université Radiophonique et Télévisuelle Internationale en 1958. Une œuvre essentielle pour comprendre la pensée de Cary, celle qui animera « Pour une théorie de la traduction »² ; essentielle aussi pour comprendre la réflexion d'une époque sur la traduction, celle de l'après-guerre.

C'est par l'inévitable question « La traduction est-elle possible ? » que Cary ouvre sa série de conférences. Question

en effet primordiale et préalable à celle de « Comment faut-il traduire ? ». Les traductions non réussies et certains genres particuliers, comme la traduction poétique, ont, selon Cary, ouvert la voie à l'idée que la traduction n'est pas possible. En outre, Cary reprend l'idée selon laquelle la traduction ne saurait se réduire à une opération linguistique, idée qu'il avait débattue à la suite de la parution d'un ouvrage du théoricien russe Andreï Fédorov, et que Michel Ballard, qui signe l'introduction, a jugé nécessaire de replacer dans son contexte historique.

Dans les six causeries suivantes, Cary passe en revue quelques-uns des principaux genres de traduction, à savoir la traduction littéraire, la traduction poétique, la traduction technique, le doublage des films et l'interprétation de conférences. Pour clore ces réflexions, la dernière conférence intitulée « Comment faut-il traduire ? » montre que si l'on veut arriver à comprendre la traduction, il faudra considérer l'originalité de chacun de ces genres et tenir compte de leur diversité dans la réalité. Quatre ans plus tard, en 1962, Edmond Cary écrira :

« (...) c'est seulement à condition d'admettre de bonne foi comme objet d'étude la traduction dans son ensemble et sa variété dans sa complexité et ses variations, que pourra se constituer une théorie générale, à la mesure du développement vertigineux qui anime à notre époque les activités pratiques de traduction ».

Ceux et celles qui connaissent l'auteur seront ravis de pouvoir mettre la main sur ce cours. Les autres ne devraient pas rater l'occasion de lire les réflexions d'un professionnel qui aimait beaucoup son métier et qui a su exprimer ses idées dans un langage simple.

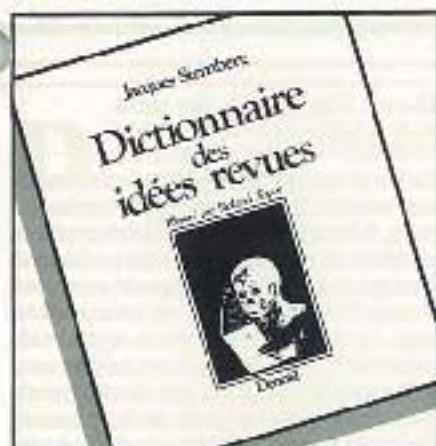
Monique C. Cormier

1. Genève, Georg & Cie, 1965, 135 p.

2. *Angéna*, n° 40, 1962, pp. 96-120.

3. *ibid.*, p. 120.

Humeurs



Jacques STERNBERG. **Dictionnaire des idées reçues**, illustré par Roland Topor, Paris, Denoël, 1985, 425 p., [24 \$]

« L'ouvrage rassemble 1700 noms communs, plus revus et sévèrement corrigés que vraiment définis, 550 citations agressives..., et 540 noms propres, ceux des créateurs qui ont fasciné l'auteur et auront été sa consolation de vivre sur la même planète qu'eux. »

Agressif, antimilitariste, déconcertant, désabusé, exigeant, impitoyable, implacable, incisif, irréductible, péremptoire, révolté, satirique, véhément, vitriolique, Sternberg a le mérite de l'honnêteté, de la lucidité et d'une plume exceptionnelle. Il aime la mer et les chats. Son ouvrage, éminemment critique, ne plaira guère parce qu'il est sans concession. Il s'y trouve pourtant des jeux de mots audacieux : « Soldat : être humain mis en solde au rayon de la mort [...] Rebelle : un mot qui devrait fasciner les enrégés du MLF. Quoi de plus étonnant qu'être rebelle. Et le mot « robeau » n'existe pas. » Ces définitions anti-conventionnelles sont suivies de citations... acides, pour amateurs d'humour noir.

La liste des 540 créateurs tous azimuts — troisième partie de l'ouvrage, qui court sur 180 pages — est passionnante. C'est là que réside l'intérêt et l'originalité de l'ouvrage. Le choix des personnages, évidemment personnel, donne à découvrir et à aimer des acteurs/actrices, un amateur de radio, des cinéastes, des chanteurs, des chanteuses, des dessinateurs, des graphistes, des humoristes, des jazzmen, un muséiste, des peintres, des poètes, des romanciers/romances, des scénaristes. Certains maudits, d'autres oubliés. Des novateurs, des célébrités. Bref, une anthologie présentée avec affection et simplicité. Une agréable promenade avec guide dans le monde fascinant de la création.

Solange Lapiere

Nouveautés

OUVRAGES GÉNÉRAUX

La grande encyclopédie Larousse, Deuxième supplément, Paris, Librairie Larousse, 1985, 586 p. [93 \$]
Tour d'horizon, en 380 articles, des événements et des personnages qui ont marqué la scène politique, littéraire et artistique au cours des cinq ou dix dernières années. Format et présentation identiques aux tomes précédents. (Les Éditions françaises, 1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 5W2)

TRADUCTION • LINGUISTIQUE

GLYN, P. Norton, **The Ideology of Translation in Renaissance France and their Humanist Antecedents**, Genève, Librairie Droz, 1984, 361 p.

DARBELNET, Jean, **Dictionnaire des particularités de l'usage**, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, 216 p. [18,95 \$]

Répertoire d'environ 1 200 termes ou expressions issus du français nord-américain et commentés dans une perspective normative. Index détaillé à la fin qui facilite la consultation. (Presses de l'Université du Québec, C.P. 250, Sillery (Québec) G1T 2R1)

Actes des premières Assises de la Traduction littéraire (Arles 1984), Actes Sud/ATLAS, 1985, 169 p. [21,05 \$]

Textes des communications et compte rendu des débats des premières Assises de la Traduction littéraire qui se sont tenues en Arles (France) les 9, 10 et 11 novembre 1985. Pendant trois jours, quelque deux cents traducteurs français et étrangers se sont entretenus de leur métier, leur identité, leur statut, leurs devoirs et leurs droits.

TECHNIQUES • SCIENCES

RÉNYI, P., AMROUNI, D., **Dictionnaire anglais-français de l'électronique et de l'électrotechnique**, Toronto, Éd. Rényi, 1986, environ 1 200 p. [80 \$]

Premier d'une série d'ouvrages bilingues portant sur des domaines techniques de pointe. Quelque 50 000 entrées suivies de leurs équivalents français, synonymes et sous-domaine. (Les Éd. Rényi, 219, av. Road, Toronto (Ontario) M5R 9Z9)

Dictionnaire de la médecine, Larousse de poche, Paris, Librairie Larousse, 1985, 693 p. [6,95 \$]

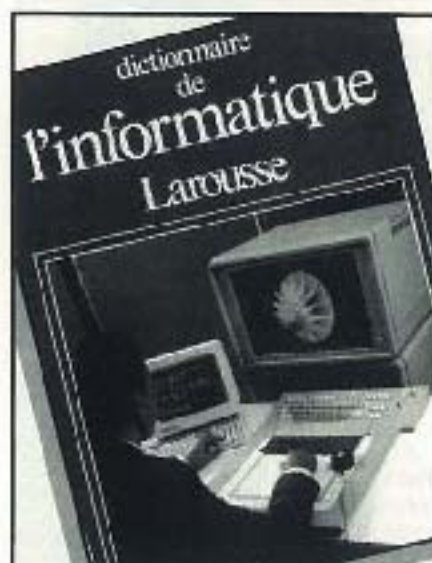
Plus de 7 000 articles ordonnés alphabétiquement, rédigés de façon concise sous la direction d'éminents médecins et scientifiques. (Les Éd. françaises)

MORVAN, Pierre, **Dictionnaire de l'informatique**, 6^e éd., Paris, Librairie Larousse, 1985, 341 p. [11,50 \$]

Édition revue et mise à jour de ce dictionnaire bien connu. Compte maintenant environ 1 100 entrées dont certaines font l'objet d'un développement encyclopédique. (Les Éd. françaises)

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., **Lexique d'art dentaire appliqué à l'assurance**, Toronto, 1985 [15 \$]

Lexique d'environ 400 termes compilé dans le but de faciliter le travail des personnes dont les fonctions touchent à l'art dentaire. Comporte 5 sections dont des glossaires anglais et français et des index A-F et F-A. (ACCAP inc., 20, Queen Street West, Bureau 2500, Toronto (Ontario) M5H 3S2)



Dictionnaire des industries, Paris, Conseil international de la langue française, 1986, environ 2 000 p. [240 \$]

Fruit de la collaboration entre plusieurs organismes reconnus en terminologie. Plus de 96 000 entrées, accompagnées de leurs marque grammaticale, équivalents anglais, source, domaine d'emploi et définition. Index A-F à la fin. (Somabec, 2475, rue Sylva-Clapin, C.P. 295, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5T5)

HISTOIRE • LITTÉRATURE

FREDOUILLE, Jean-Claude, **Diction-**

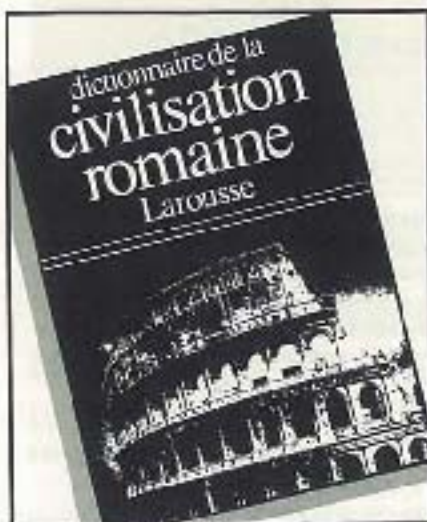
naire de la civilisation romaine. Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle, Paris, Librairie Larousse, 1985, 256 p. [10,95 \$]

RACHET, G. et M.F., **Dictionnaire de la civilisation grecque.** Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle, Paris, Librairie Larousse, 1985, 256 p. [10,95 \$]

Ouvrages alphabétiques, publiés en format de poche, présentant d'une manière succincte les faits et personnages qui ont marqué les civilisations romaine et grecque. (Les Éd. françaises)

Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures françaises et étrangères, anciennes et modernes. Tome 1 (A-K), Paris, Librairie Larousse, 1985, XII + 891 p. [95 \$]

Ouvrage d'envergure où l'on traite des multiples facettes du phénomène littéraire : création, technique et thématique littéraires, supports matériels et institutionnels de la littérature, et rapports entre la littérature



français et anglais et des index A-F et F-A. (ACCAP inc.)

Vocabulaire bilingue de la common law, Droit successoral. Terminologie française normalisée, Ottawa, 1985, XXVIII + 393 p. [10,95 \$]

Deuxième d'une série de vocabulaires touchant à l'ensemble de la terminologie française normalisée de la common law. Approximativement 600 entrées avec équivalents français, contextes, synonymes et définitions. Index F-A. (Association du Barreau canadien, 130, rue Albert, Bureau 1700, Ottawa (Ontario) K1P 5G4)

Vocabulaire de la documentation. Les dossiers de la normalisation, Paris, association française de normalisation, 1985, 125 p.

Ouvrage qui compte environ 600 termes touchant au domaine de la documentation. (AFNOR, Tour Europe, CEDEX 7, 92080 Paris, La défense)

À SURVEILLER

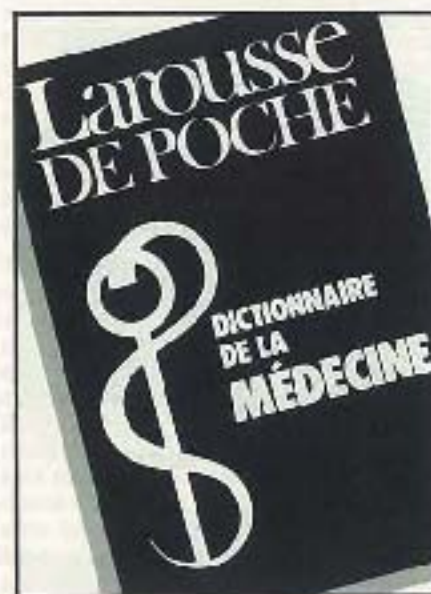
Parution imminente de la version F-A du **Dictionnaire de l'électronique et de l'électrotechnique**, aux Éditions Rényi.

Lancement cet automne, aux Éditions Rényi, du **Dictionnaire anglais-français de l'aéronautique**, (1500 p., 80 \$)

Publication vers le début de l'été du **Dictionnaire thématique visuel**, (709 p.) aux éditions Québec-Amérique, rédigé sous la direction de Jean-Claude Corbeil.

Parution des actes du Premier congrès nord-américain des traducteurs, qui s'est tenu à Mexico en février dernier.

Michel Roy
avec la collaboration de
Monique C. Cormier



et les autres modes d'expression. (Les Éd. françaises)

DIVERS

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., **Vocabulaire des rapports annuels de compagnies d'assurances de personnes**, Toronto, 1986 [20 \$]

Recension d'environ 400 termes ou expressions constituant la terminologie employée dans les rapports annuels. Compte 7 sections dont des glossaires

Faits, dits et chiffres

Deux fixations de nos critiques

Or ne peut, au Canada français, terminer une étude littéraire sans parler de style, de langue, ces deux fixations de la plupart de nos critiques. Les critiques étrangères soulignent au besoin certaines impropriétés de termes, certains solécismes, certaines lourdeurs de style, mais ensuite ils poursuivent leur analyse sans limiter leur jugement à ces deux aspects très souvent secondaires. Ils sont secondaires si le livre est bon. Ils deviennent importants quand le livre est mauvais, parce que c'est alors, et alors seulement, qu'on les remarque. Bien sûr, le niveau de nos œuvres romanesques n'est pas encore généralement très élevé. Il est donc compréhensible qu'on y relève des faiblesses de style et de langue et qu'on s' imagine tenir là la cause essentielle de leur médiocrité. (Gérard Bessette, *Anthologie d'Albert Laberge*, CLF, 1962)

Le vrai père du joul

Claude-Henri Grignon serait le premier à avoir utilisé le mot joul pour désigner une certaine langue en décomposition parlée au Québec, alors qu'on attribue généralement la paternité de ce mot au Frère Untel ou à André Laurendeau. En réponse à un livre de Victor Barbeau intitulé *Le Ramage de mon pays*, il écrit en 1939 : « Les Français devraient avoir le bon sens et la politesse de nous dire que nous parlons « joul » et que nous écrivons comme des « vaches », mais que nous avons encore assez de goût pour acheter le vin et les livres français. La vérité est que nous parlons et écrivons le plus pur français de joul que l'on puisse imaginer. »

Too few know the Joy of reading

Did you know about the big campaign against illiteracy in the United States aimed at 27 million people who can neither read or write? However, there is even worse news. According to official estimates, 46 million other Americans have reading difficulties.

Most illiterates are over 55 years of age. But, according to a recent report, on the average most American children read for less than four minutes a day versus watching television for over two hours a day. One can suppose that this is also the case for Canadian children.

(Contribution de
Barbara McClintock)

Dialogues et cultures est la revue annuelle de la Fédération internationale des professeurs de français. Le numéro 26 contient les actes du VI^e Congrès mondial de la fédération, tenu à Québec sous le thème « Vivre le français, dialogue des cultures et formation de la personne ». Une communication traitait « Du bon usage de la traduction, ou les risques d'aliénation culturelle dans un pays bilingue, le Canada ». Dans le numéro 27, portant sur « Les pratiques interculturelles et l'enseignement du français », signalons deux articles : « Les enjeux culturels et sociaux de l'enseignement du français en contexte de bilinguisme et de traduction » (texte d'une belle venue inspiré de l'exemple québécois) et « La traduction littéraire et le dialogue interculturel » (analyse des facteurs favorisant l'acceptation d'une traduction par les autres cultures). (Secrétariat général de la FIPF, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, France ; 60 F)

En tête, journal hebdomadaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, publie dans chaque numéro une fiche linguistique et terminologique, en collaboration avec le Département de français. Une première série (1 à 58) a fait l'objet d'une publication, *Le français en tête* (v. *Circuit*, n° 11). Questions étudiées dans les fiches du début de l'année : plusieurs/beaucoup, interviewer ou intervieweur ?, conséquence et ses synonymes, la prononciation des noms propres, emprunt ou anglicisme ? (Service de l'information, UQTR, C.P. 500, Trois-Rivières G9A 5H7)

La revue **Medium** est publiée depuis dix ans par la Commission de la Fonction publique du Canada (Direction générale du programme de la formation linguistique). C'est « une publication pédagogique qui vise à informer et à faire part d'opinions sur les activités et les réalisations touchant la formation linguistique ». Dans le numéro 10.1, relevons en particulier le court article « Du sens et des usages du vocable problème », dont une citation placée en exergue indique l'orientation : « Les mots n'ont pas de sens ; ils n'ont que des usages ». (15, rue Bisson, pièce 108, Hull K1A 0M7)

« Humour et jeux de mots » est l'enseignement où loge une revue originale et décontractée, *Les mots croisés de German*, lancée sous le signe du plaisir. Si les mots croisés — pour amateurs ou

initiés — prédominent, on y trouve aussi d'autres jeux de mots, entremêlés de courts textes humoristiques. Pour vos loisirs solitaires ou en société. (C.P. 1030, Succ. C, Montréal H2L 4V3 ; six numéros : 12 \$)

The Jerome Quarterly se présente comme le bulletin du *National Resource Center for Translation and Interpretation*, regroupant les unités de traduction de Georgetown et Binghamton. Dans le premier numéro : « Prospects and Perspectives of MT: Report on the Institute on Machine Translation », « Translation in an International Organization », « Precise Writing and Translation » et « The Blind Interpreter ». Il l'expérience d'un aveugle, interprète parlementaire à Ottawa.



On annonce la parution prochaine d'une nouvelle revue, **Computers and Translation**, qui sera publiée aux États-Unis.

L'Association des interprètes et traducteurs d'Allemagne fédérale publie dans sa revue **BDÜ** (6/31) deux articles en anglais : « A Translator's Notes on Some German Marketing Terms » et « Community Interpreting and Translating in Australia ». Parmi les autres articles, en allemand, mentionnons un compte rendu d'un numéro de *U.S. News & World Report* consacré à la langue : du rôle de l'anglais dans le monde aux conseils sur l'art d'écrire. (BDÜ, Wolfgangstrasse 148, 6000 Frankfurt am Main 1).

Signalons l'existence de la revue **Tradução e Comunicação**, publiée par la

Faculté des lettres et des sciences humaines du Brésil, en collaboration avec la Société ibéro-américaine d'études sur la traduction. (Editora Alamo, Av. Brigadeiro Luis Antonio, 871, CEP 01317, São Paulo, Brasil).

Issu de la fusion des bulletins *Traduction* (Bureau de Traduction de Bruxelles) et *Terminologie* (Bureau de Terminologie de Luxembourg), le nouveau **Terminologie et Traduction** est maintenant le reflet des activités de traduction de la Commission des Communautés européennes ; il tente également de rendre compte du progrès des recherches, travaux et évolutions techniques dans les divers secteurs de la linguistique théorique et appliquée. Les articles, rédigés dans plusieurs langues, proposent des outils terminologiques et documentaires, ainsi que des solutions aux problèmes des traducteurs. On trouve, par exemple, dans les trois premiers numéros de 1985 (on promet trois ou quatre numéros par année), « A report on the present situation and trends of international activities in terminology », « The role of special language in communication », plusieurs articles sur la traduction automatique, des terminologies se rapportant au vieillissement cellulaire et moléculaire, à l'isolation thermique dans la construction des habitations, au reportage électronique, à la glace et à la fusée Ariane, ainsi qu'un arrêté ministériel qui traite du vocabulaire relatif aux personnes âgées, à la retraite et au vieillissement. (Renouf Publishing Co. Ltd, 61 Sparks Street, Ottawa K1P 5R1)

L'Actualité terminologique (10, 10) s'intéresse à la terminologie des lettres de crédit et de la psychopharmacologie, ainsi qu'aux équivalents de *royalties*. Le ménage (ou la confusion ?) se poursuit dans le vocabulaire de la faune : après les pinsons et les fauvettes (v. *Circuit*, n° 10), voici qu'on cherche noise aux cerfs de Virginie... « Ils sont fous ces humains ! » (dixit l'*Odorcoelus virginianus*). « Le coin des publications » présente celles du Bureau de terminologie du Parlement européen. Dans le numéro 19, 1 : « The Policy and Expenditure Management System or the 'Envelope System' », « La terminologie médicale française », « Mots ce tête » (« par le biais de »), et, au Courrier des lecteurs : bilinguisme ou dualité juridique ?

Dans **Terminologie** (55), le Comité de la normalisation et de la qualité du fran-

çais à l'Université Laval, « très sensible à la revendication féminine en matière de langue », réitère ses positions (voir n° 53) quant à la féminisation : formation du féminin par l'addition d'un *e muet* au masculin, et application de la règle du masculin pluriel dans les cas où les noms des deux genres sont employés concurremment.

Termnet News, diffusé par Infoterm, consacre des numéros spéciaux (12 et 13 - 1985) à la terminologie dans les pays nordiques et en URSS. Autres publications de cet organisme, **Infoterm Newsletter** (39) passe en revue les rencontres organisées en 1985 et celles qui sont prévues pour 1986, tandis que **Biblioterm** (16 et 17) poursuit son recensement de dictionnaires et d'ouvrages traitant de terminologie.

Au sommaire de *La banque des mots* (30) : les relations entre l'arabe et le français, les composés lourds et les créa-



tions brachygraphiques terminologiques, les régionalismes terminologiques et la norme en langue écrite, en France et au Québec ; également, vocabulaires de la sismologie, de la fabrication du combustible nucléaire et de la bijouterie-joaillerie (suite). Bibliographie et index des numéros 29 et 30.

L'informatique est à l'honneur dans les derniers numéros de la revue **Le Langage et l'Homme** (58 et 59). On y propose, en effet, deux articles sur les banques de données (l'un, assez général, sur l'utilisation des banques terminologiques et bibliographiques et l'autre, plus spécialisé, qui donne la description d'un progiciel de gestion de banques de données terminologiques) ainsi qu'une présentation des « perspectives bureaucratiques » (soit l'impact des nouveautés

information

Bibliography:

Universität des Saarlandes
 66123 Saarbrücken
 0641-933-1000
 0641-933-1001

Copyright © 2004

Downloaded At: 11:53 11 September 2009

[illegible]

On average, taxpayers pay approximately \$4,000 more in tax on \$100,000 of income than they would if they were to pay the same amount of income tax on \$100,000 of income. This is because the tax system is designed to encourage taxpayers to pay more in taxes, and the tax system is designed to encourage taxpayers to pay more in taxes.

Completamente desorientados, os estudantes foram levados ao local onde estavam os outros alunos e foram encaminhados para o alojamento. O fato de que os alunos não sabiam o que estava acontecendo e não sabiam onde estavam, fez com que eles se sentissem inseguros e vulneráveis. A situação foi resolvida rapidamente, mas a experiência foi muito desagradável para todos os envolvidos.

[illegible]

about half of the 40,000 flies. Although the *Salmonella* flies have been shown to be highly efficient at transmitting the bacteria to animals, they do not seem to be as efficient at transmitting the virus to flies. A future study will attempt to determine whether the flies are more efficient at transmitting the virus to humans than to flies. The authors are planning to study the flies' ability to transmit the virus to humans and to determine whether the flies are more efficient at transmitting the virus to humans than to flies.

1995, and he passed a number of his subsequent years in Africa, pursuing research. His commitment was to continue his work helping the people in charge to find their own way and solutions. Unfortunately, he found that the dominant method (imposed) was

informatiques sur les métiers de la traduction).

Dans **Le mot de passe / Password** (III, 1 et 2), notons la fin des articles consacrée au vocabulaire des pneus, batteries et accessoires et, du côté anglais, les propositions et termes modificatifs, et les euphémismes. Index des sujets traités en 1985.

Termes étudiés dans *Lexicon* (16 et 17), bulletin de la Société des comptables en management : *disclosure, reporting* ; appréciation, évaluation, expertise. Rappel : expertise a aussi le sens de « connaissance et compétence d'expert ».

La revue québécoise de linguistique (15, 2) publie un article sur « Le changement terminologique plantifié : un cas particulier de changement linguistique ».

Articles publiés dans **Meta** (30, 4) :
 « Some Technical Problems of Translating Opera », « L'interprétation de conférence et la connaissance des langues », « Microdictionnaire avec micro-encyclopédie et illustration », « La traduction et la langue française » (l'apport des traducteurs à l'enrichissement de la langue).
 Sous la rubrique « Études terminologiques et linguistiques » : « The Terminology of Translation », « Glossaire de la théorie interprétative », « Les bovins de boucherie », « La télétection aérospatiale » et *Commuter* : un mot pour tout dire ». Au Bloc-notes : « Le traducteur et le droit d'auteur » (en Belgique), Le système ALPS, « La théorie de la traduction : à quoi ça sert ? » et un compte rendu du « Colloque sur l'enseignement de la traduction juridique ».

InformATIO reparaît après un an et

deni d'interruption. Le nouveau bulletin est plus modeste (4 pages), bimestriel et torontois. Son premier numéro (février-mars) est consacré au congrès de l'ATIO tenu en octobre 1985 sous le thème « Quoi de neuf dans la profession ? ». Bref compte rendu et résumé des principaux exposés.

Dans son bulletin *Transformum* de février, l'Association des traducteurs et interprètes de l'Alberta présente un résumé d'une conférence de R. Dubuc à Calgary, une reproduction d'un article de *Time* « Couriers of the Human Spirit », un compte rendu en espagnol de *Introducción a la Traductología* et une brève description du cours de traduction donné à l'Université de Calgary.

Dans le **Bulletin de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick** (8, 2) : « La Corporation a 15 ans » (résumé d'une allocution du président), « Réflexions personnelles sur la traduction et la rédaction » (la traduction, éteignoir des talents d'écrivain ?), « La BTQ, vous connaissez ? », « Dans les coulisses » (importance et difficultés de la correction d'épreuves).

Gaceta (III, 10), revue de l'Institut supérieur des interprètes et traducteurs (ISIT) de Mexico, contient des articles : « Traduction et néo-colonialisme », « Entretien avec D. Seleskovitch », « Bref historique de l'interprétation de conférence », « Sémantique et contexte en interprétation simultanée » ; une présentation du Congrès de Mexico (février 1986) et des nouvelles de l'ISIT.

Dans son numéro d'automne 1985 (24, 3/4), *The Incorporated Linguist* célèbre le 75^e anniversaire de *The Institute of Linguists*, dont il est l'organe officiel. Parmi les nombreux articles traitant de langue et d'enseignement, signalons « Developments in translation at the University of Surrey » et « The translator on target » (un traducteur fait une critique élogieuse de la 8^e édition du *Concise Oxford Dictionary*). Plusieurs pages de comptes rendus de livres et périodiques complètent ce numéro.

Language Monthly (28 et 29) traite des sujets suivants : traduction assistée, la traduction des logiciels, création et gestion de glossaires informatisés, le langage des politiciens... et donne de nombreuses informations diverses sur le monde de la traduction.

Dans **TGNL** (The Newsletter of the Translators' Guild, XI, 1), on peut lire notamment : un compte rendu de la 7^e Conférence internationale « Translating and the

Computer », une évaluation du système de traitement de texte Amshad PCWB256, quelques conseils aux acheteurs de matériel de traitement de texte (« Pre-sales promises and after-sales disappointment ») et l'annonce d'un projet de création d'un nouvel organisme professionnel regroupant les traducteurs et interprètes britanniques : *The Institute of Translation*.

L'Association italienne des traducteurs et interprètes a publié les actes de son congrès tenu à Gênes en avril 1985 sous le thème : « Les nouvelles technologies au service des traducteurs et interprètes professionnels ». Les communications reproduites traitent du système ALPS et de la productivité du traducteur (en italien), ainsi que des réalités de la traduction assistée et automatique (en anglais). En encart : les statuts de l'Association.

Au sommaire de *Traduire* (126) : « Le mot juste » (de quoi s'agit-il, au juste ?), « Datum, datums, dada (sic !) : an old trip », « Gérer sa documentation : la méthode à succès » (Trois règles pour le traducteur technique : limiter son fonds documentaire, bien connaître sa documentation, faire vivre sa documentation) et « Deux philosophies de la traduction » (Pour qui travaille le traducteur ? pour l'auteur ou pour le lecteur ? Question pertinente posée sous forme d'un court dialogue entre un « traducteur dynamique » et un « traducteur défensif »). En complément : recension de deux dictionnaires Harrap parus en 1985 (Science et Informatique) et de *Interpréter pour traduire*.

Dans la revue de la CEE, *Multilingua* (4-3), on peut lire : « Translation of culture-bound terms in laws » (Faut-il opter pour un mode de traduction orienté vers la LD ou la LA ?), « Pour mettre un terme aux maux des communicateurs spécialisés :

normalisation, harmonisation ou initiation ? » (« La solution véritable réside dans l'enseignement de l'usage efficace des langues spécialisées ») et « Efficient terminology work in a medium-sized translation service » (l'informatisation des fichiers traditionnels).

Sous le titre « Le fleuve noir des langues — De l'accord parfait entre un auteur et son traducteur », *Le Nouvel Observateur* (24-30 janvier) publie une intéressante critique de traductions récentes d'œuvres chinoises et japonaises — et d'une nouvelle version de l'*Enfer* de Dante. Retenons cette belle image du traducteur : « magicien du verbe dans un miroir ».

« Mais qu'est-ce donc que la sémiotique ? » Pour la réponse, voir *Le français dans le monde* (197).

La francisation en marche (5, 3), annonce comme thème « La qualité de la langue »... mais n'y consacre que deux pages d'un numéro qui en compte quinze : le point de vue de Solange Chaput-Rolland et celui de l'OLF. Ce qui n'empêche pas de lire avec intérêt les autres articles : présentation du film d'Yvon Provost « Les mots dits français », « Les québécoïsmes », « L'état de la francisation : perception positive des travailleurs », compte rendu des colloques « Terminologie et technologies nouvelles » et « L'ère nouvelle de la terminologie » (plusieurs visages esthétiques sur les photos).

C'est-à-dire... (XVI, 4) poursuit l'étude de l'adjectif qualificatif avec « Quelques problèmes grammaticaux », propose « Quelques solutions de remplacement à l'alternatif » et analyse l'ouvrage de W. Schwab, *Les anglicismes dans le droit positif québécois*.

Technostyle (4, 2) propose sept articles : « Le contrôle de la qualité en communication écrite : approche pédagogique », trois articles en anglais sur l'enseignement de la rédaction technique à des étudiants en aérotechnique et deux autres sur l'emploi de matériel informatique dans les classes de rédaction spécialisée ; enfin, « Yours Bureaucratically : Writing Ministerial Correspondence ».

À quelles lois la lisibilité d'un texte sur écran vidéo obéit-elle ? C'est la question à laquelle on tente de répondre dans *Communication et Langage* (65). On y présente aussi un nouveau caractère typographique français, le Messidor, créé pour photocomposeuses à tube cathodique ou à laser.

L'enseignement du français dans le

monde fait l'objet d'un dossier dans *Qui Vive International* (2). On trouve également un article sur l'orthographe et l'informatique (laquelle des deux doit s'adapter à l'autre ?...) et l'arrêté ministériel portant sur le vocabulaire de l'audiovisuel et de la publicité.

À lire dans *Informatique & Bureautique* (février) : « La production de vos documents pose des problèmes, confiez-les à des spécialistes » (présentation de quelques services commerciaux de traitement de texte, conversion de disquettes, liens avec la traduction) et « Bien choisir son imprimante selon ses besoins » (différents types et modèles, de 300 à 11 000 \$).



Le Bulletin du Conseil de la langue française (8, 1) consacre plusieurs brefs articles à la place et à l'avenir du français : Belgique, France, CEE et Québec (la langue des logiciens).

Le premier Sommet de la francophonie a eu de larges échos dans les revues de grande diffusion. Tandis que *L'Express* (1906) nous annonçait qu'il avait lieu à... Ottawa (les Français ne sont pas encore réconciliés avec la géographie !), puis se rattrapait avec un article de Denise Bombardier sur « Le p'tit gars de Baie-Comeau » (1807), *Le Point* (699) publiait un document intitulé « Langue française : le recul ». *Le Nouvel Observateur* (14-20 février) répondait à son concurrent que parler de recul était du « masochisme » et préférait porter son intérêt sur « les ordinateurs et la francophonie », sous-titrant : « Pour la défense de la langue, l'informaticien et l'industriel sont aussi importants que le grammairien ». Quant à la revue *Maclean's* (24 février), elle présentait un honnête dossier sous le titre « Pursuing a dream at a Gallic Summit ». Vous avez dit « événement médiatisé » ?

BDÜ

Verbandsblatt
für Dolmetscher
und Übersetzer

Verbandsblatt
für Dolmetscher
und Übersetzer

**Verbandsblatt
für Dolmetscher
und Übersetzer**

Verbandsblatt
für Dolmetscher
und Übersetzer

Verbandsblatt
für Dolmetscher
und Übersetzer

QX-10 d'Epson et logiciel Valdoks

Un tandem en fin de série alliant l'accès avantageux au traitement de texte et une étonnante facilité d'utilisation



par Pierre Cloutier

Hors des sentiers battus, Epson, numéro un des imprimantes, lançait au début de la décennie son ordinateur QX-10, un CPM construit autour d'un processeur Z-80A.

La série QX-10, qui a atteint quelque 70 000 unités, est aujourd'hui interrompue. Cependant, selon Jacques Brun, directeur régional d'Epson Canada pour le Québec, les stocks permettront d'assurer les ventes plusieurs mois et Epson, qui ne déposera pas son bilan demain, garantit la disponibilité des pièces au moins dix ans, tout comme elle le fait pour l'ensemble de sa gamme. La société accepterait même de reprendre éventuellement la production si les carnets de commande le justifiaient. Précisons, sous toutes réserves, que trois fabricants en négocient la poursuite avec Epson America. Pour les chasseurs d'aubaines avertis ou pouvant faire appel aux services d'un informaticien à l'achat, il y a un marché du QX-10 d'occasion.

Cette situation, qui n'est pas idéale, se traduit par un écart avantageux entre le prix de détail suggéré, 2 995 \$, et le prix effectif, 1 995 \$.

Est compris le logiciel Valdoks 2 (acronyme formé à partir des mots « valuable documents »), qui réunit traitement de texte, tableaux financiers, graphiques, communication par modem, carnet d'adresses, agenda, mini-base de données et utilitaires, soit un ensemble assez complet. D'une conception séduisante, il a connu une mise en application longue et ardue menée par Chris Rutkowski, président fondateur de Rising Star, une entreprise de Torrance en Californie. La formule étant désormais au point, certains modules sont destinés à prendre du service sur l'Atari 520 ST. Pour ce second départ, souhaitons à RS un succès commercial digne de ses réalisations techniques. La version la plus récente, Valdoks+, n'est pas offerte gratuitement avec le QX-10 puisqu'elle n'est pas distribuée par Epson, mais par Rising Star. Les programmes de graphisme Valdraw et Valpaint la complètent.

Garantie ? Un an. Scutien après vente dans la région montréalaise : d'inégal à excellent, selon les détaillants. En tête de peloton, CompuPak Portable Computers Inc., qui offre l'avantage d'entretenir des relations suivies avec Rising Star et le club d'utilisateurs EPSON'UP. Fondé par

Jean W. Cossette, ce dernier regroupe les propriétaires d'Epson, tous modèles, et tient ses réunions mensuelles dans les locaux de la Télé-Université.

Un clavier bien tempéré

Dans ce micro, ce qui séduit au premier abord le communicateur, c'est le clavier HASCI (*Human Applications Standard Computer Interface* ou interface normalisée pour l'utilisateur d'ordinateur), spécifiquement conçu en fonction du traitement de texte par Chris Rutkowski. Quelle agréable surprise de découvrir un esprit bien français chez ce Steve Jobs du QX-10 dont les théories, construites comme le discours de la méthode, font découler des considérations les plus générales l'ensemble matériel-logiciel intégré QX 10/Valdoks.

Pour consentir les investissements massifs qu'exige la création de nouveaux systèmes, dit Rutkowski, l'industrie doit répondre à la question : « Où va l'informatique ? » Considérant l'évolution d'autres secteurs, il en dégage la ligne de force : tous ont connu, après leur explosion initiale marquée par un loisonnement créateur, une période dite de « stabilisation architecturale », particulièrement en ce qui a trait à l'interface usager-machine. Ainsi, la normalisation de l'automobile survenue vers 1925 nous a légué le véhicule que nous connaissons aujourd'hui.

Le processus débouche sur la transparence de l'outil, favorisant sa maîtrise et son usage par des non-spécialistes qui, à la différence des bricoleurs et techniciens de l'époque des pionniers, recherchent un emploi continu à l'évidence. À ce stade, l'énergie intellectuelle ou physique s'applique sans entrave, l'appareil devenant prolongement du corps ou de l'esprit.

C'est l'amorce de cette stabilisation qui, pour Rutkowski, situe l'informatique mieux que le passage des microprocesseurs 8 bits aux 16 bits, qu'il assimile aux quatre et huit cylindres en demandant : huit cylindres, pour faire quoi ? Les temps sont mûrs pour que l'ordinateur, jusqu'ici réservé à une minorité, devienne



Michel Julien, créateur de l'atelier d'informatique du Collège de Montréal, a muni l'installation de quarante QX-10. Il passe ici en revue le programme en bas de page créé par un élève. Une autre institution montréalaise, le Collège français, a également opté pour l'Epson.

un produit grand public. Mais l'élaboration d'une interface normalisée et la communication en langue naturelle sont un préalable à sa diffusion.

Ainsi, les commandes, ayant chacune une fonction bien précise, toujours la

même quel que soit le logiciel d'application, doivent être clairement identifiées et provoquer une réaction, un message en clair à l'écran, par exemple. La normalisation rendra cumulative les connaissances acquises à l'usage des divers

modules d'un système, ou lors du passage d'une machine à l'autre comme pour l'électrophone, le téléviseur, la moto.

Le clavier HASCI assurera donc la médiation entre l'utilisateur et l'outil en spécialisant les clés de fonction qui indiquent les opérations et se trouvent logiquement regroupées en quatre catégories, soit commandes de système, de fichiers, d'applications et de caractères (voir encadré). Ce sont les fonctions de base réunies dans Valdocs. Toutes autorisent l'apprentissage par tâtonnements. Aucune erreur de pilotage, sauf l'enlèvement des disquettes au moment de la lecture/écriture, ne provoque la perte de données.

Au passif

Des points faibles ? Assurément. Certains tiennent au fait que Valdocs 2 se situe à mi-chemin d'un processus évolutif. Documentation et menus sont en anglais. Pour un traducteur, rien de bien grave. Seul inconvénient : véritable de cet unilinguisme, les fonctions de classement et de recherche de l'index et de la base

Fonctions système

STOP interrompt l'opération en cours ; le menu demande de confirmer l'arrêt ou de poursuivre.

HELP fournit des renseignements sur les fonctions et choix offerts à tout stade de l'arbre de décision.

COPYDISK effectue la copie de disquettes, ici pilotée par menu et presque entièrement automatisée.

UNDO annule toute opération, soit revient sur une suppression ou remonte la suite des menus.

Fonctions fichiers

STORE mémorise sur disquette le document créé. Avantage appréciable, le menu indique en K l'espace d'enregistrement resté libre. Gare aux engorgements, Valdocs prend ses aises. En revanche, le titre désignant à l'index les documents compte jusqu'à 110 caractères. On appelle donc un chat, un chat. Plus besoin de résumer. Si tous les cocus avaient des clochettes, premier couplet sous l'ocet lapidaire ST.LCOQAD.CLI.

RETRIEVE, son complément, commande l'accès aux documents figurant à l'index de la disquette de données.

PRINT est explicite : le menu prévoit une gamme de paramètres.

INDEX fait apparaître l'index des fichiers, qui sont automatiquement classés par ordre chronologique, ici, trois choix d'affichage : 1) séquentiel ; 2) alphabétique ; 3) référence croisée de chaque mot formant les titres, ce qui regroupe les documents désignés sous la mention « être », « rapport », « mémoire », ou les classe selon le destinataire.

MAIL ouvre la boîte aux lettres, soit un système de courrier électronique par modem. Compuserve, nous voit.

Fonctions applications

Elles couvrent la gamme du traitement des symboles, fonction qui selon Rutkowski est spécifique à l'ordinateur, celle de l'utilisateur étant la reconnaissance des structures. La machine manipule quatre genres de symboles : mots, chiffres, éléments graphiques et rapports temporels.

MENU est la clé de voûte, permettant de régler les options implicites ou par défaut : c'est ici qu'on choisit le MATRIX qui crée, sur matrice de points, les minuscules et majuscules accentuées, ainsi que la cédille. Lacune, elle ne s'obtiennent pas selon le coigé habituel.

Corréatif ? La francisation réalisée en mars 1986, avec l'appui du duo EPSON/UP et à Montréal, par Jean Lemay, programmeur chargé de projets spéciaux chez Composition Solidaire. Belle contribution.

EDIT, c'est l'univers des mots, qui se répartit en sept menus. Voici notre domaine. Un curseur qui atteint 400 mots/minute à la frappe : une ergonomie soignée ; effacement dans les deux sens ; celui-ci, ainsi que les déplacements, portent sur une lettre, mais aussi un mot, une ligne, une phrase ou un paragraphe. UNDO revient sur une erreur éventuelle, transpose lignes, phrases ou paragraphes et sert à copier des blocs. Lors de toutes ces opérations, la remise en forme du texte s'exécute automatiquement.

Valdocs prévoit, à quelques exceptions près, toutes les fonctions de traitement haut de gamme, notamment réglage des marges, même multiples pour paragraphes distincts, en-têtes et notes en bas de page, tabulation, interlignes simple, et demi, double ou triple, centrage, justification ; élimination, reproduction, déplacement et stockage de blocs ; recherche et remplacement ; réglage de la dimension de page, donc possibilité de traiter et d'imprimer des fichiers terminologiques qui, grâce à la fonction de recherche, forment presque une base de données.

La sauvegarde sur disquette est automatique à l'interruption de la frappe : donc pas de panique s'il y a panne de secteur.

CALC appelle le programme de calcul de tableaux financiers.

SCHED, c'est l'agenda électronique.

DRAW réunit un jeu complet de graphiques, camemberts et diagrammes à nœuds, avec 80 divisions verticales et horizontales, choix de 10 tons et textures, valeurs numériques jusqu'à 10 chiffres, décimales comprises.

Fonctions caractères

Le clavier désigne génériquement « TYPESTYLES » les quatre touches libellées BOLD, ITALIC, SIZE et STYLE qui valent la présentation à l'écran et sur imprimantes FX ou LX. Quatre fontes, les italiques, grasses, indices supérieur et inférieur s'obtiennent au toucher d'un bouton. CTRL STYLE commande le soulignement. Les matrices d'écran et d'imprimante n'étant pas identiques, une certaine distorsion des alignements est inévitable pour les mises en page complexes avec caractères spéciaux et colonnes multiples. Conçu pour le traitement de texte, Valdocs ne se présente pas comme un logiciel de typographie.

de données excluent les accents. Les titres de documents seront donc inscrits sans. Nécessité oblige. Cette même restriction interdit l'usage de la base de données dans la recherche terminologique ou l'adressage en français de lettres type. On ne rage pas dans la joie. Fichiers et lettres seront rédigés sous forme de document dans l'éditeur, ce qui accélère tout de même.

L'impression des caractères avec accents est aléatoire lorsqu'ils se trouvent à la marge de gauche après retour automatique de chariot, type même du bug mal venu. La francisation *made in Québec* y remédie et Rising Star on a été avisée. Chez EPSON/LIP il y a aussi alerte rouge à certains messages d'erreur notoires, qui annoncent le *system crash*. Prélude à l'extase.

S'inscrivent également au passif les délais de livraison de Rising Star. Quatre bons mois d'avance si un logiciel doit être sous l'arbre le soir de Noël. De quoi vous induire en tentation de piratage. Mais vu la remarquable transparence de l'éditeur Valdoks, et comme la version 2, fonctionnelle malgré certaines lacunes, est distribuée gratuitement à l'achat de l'appareil, est-ce bien prohibitif ?

QX-10 — Fiche technique

Deux lecteurs de disquette double face, double densité.

Mémoire vive de 256K, auxquels viennent s'ajouter un contrôleur graphique NEC 7220, 128K de mémoire d'écran et un MOS auxiliaire de 2K.

Écran de 25 lignes de 80 caractères ; résolution de 640 par 400 points.

Certaines détaillantes offrent pour 2 495 \$, l'ensemble QX-10, imprimante FX-85 et logiciel Valdoks 2 qui forment un tout bien assorti, permettant l'impression en qualité quasi-Hellra. Seule la francisation par Jean Lemay adapte Valdoks aux imprimantes à marquage. L'Epson LQ 1500, à point, qualité lettre, exploite à fond les possibilités graphiques du logiciel, particulièrement pour ce qui est des accents et de la mise en page.

Ajouts

Compatibilité IBM, avec carte Titan QX-PC 2 (MS-DOS) 256K (385 \$ US chez Central Computer Products) ou 512K (580 \$ US chez ce même fournisseur). Une carte mémoire RAM-disk de 512K (575 \$ US chez Rising Star) ou 2 mega-octets (975 \$ US également chez Rising Star) fait office de disque dur et réalise, sans pièces mobiles et donc sans usure, l'exécution instantanée des fonctions. C'est le très grand luxe, mais qui dit mieux ?

1. Epson Connection, February 1986.
2. The Rising Star, Vol. 3, No. 1, January-February 1985.

Fichiers de terminologie : vers l'intégration



par Pierre Marchand

Décidément, si l'on en juge par les communiqués qui nous sont récemment parvenus, l'informatique s'intéresse de plus en plus aux besoins des traducteurs, terminologues et interprètes. Deux produits analogues viennent en effet d'être mis sur le marché par des entreprises américaines. Essentiellement, ils permettent au traducteur de consulter un fichier terminologique sans quitter le programme de traitement de texte.

Term

Le premier de ces logiciels, produit par *Economic Insight*, de Washington, est distribué par la société *Navacel Enterprises Limited*, de Toronto (pas de dénomination française). Il fonctionne sur IBM PC, avec le traitement de texte *Palantir* (il n'est pas compatible avec les autres traitements de texte ce qui limite sûrement les chances de diffusion).

Lorsque l'utilisateur cherche à connaître l'équivalent d'un terme dans une autre langue, il appelle une fonction permettant de réserver une partie de l'écran à la présentation de l'information recherchée. Il s'agit alors de taper le terme dans la langue de départ. Une série de réponses numérotées apparaît, après quoi il n'y a plus qu'à taper le numéro de l'équivalent désiré. L'expression choisie est alors transférée automatiquement dans le texte que l'utilisateur est en train de composer.

Bien entendu, l'utilisateur doit lui-même constituer son fichier terminologique (il n'a pas pour cela à quitter son traitement de texte). Les fiches elle-mêmes peuvent être annotées à volonté (codes de source, commentaires personnels, etc.). Capacités du programme : 30 000 fiches au total, 60 caractères pour le terme de départ (tiens ! tiens !), 15 lignes de 80 caractères chacune pour la rédaction des informations. C'est donc dire que le logiciel *Term* ne fonctionne vraiment bien

que si l'on est équipé d'un disque dur de grande capacité. Il est toujours possible d'imprimer les fiches si on le désire, mais le distributeur a l'honnêteté de nous informer que l'impression sélective en fonction de critères de codage est impossible.

Term

250 \$ (+ 600 \$ pour *Palantir*)
Navacel Enterprises Limited
327 Bloor East, 5th Floor
Toronto, Ontario M4W 1H7
(416) 922-4940

Mercury

Mercury est un produit *LinguaTech International Inc.*, de Provo, dans l'Utah (rien à voir avec l'éditeur montréalais). Le programme semble accomplir essentiellement les mêmes fonctions que *Term* (consultation de lexiques en mode traitement de texte). Détail intéressant, le fabricant fournit lui-même (à titre onéreux bien sûr) des lexiques spécialisés dans les domaines suivants : commerce, informatique, énergie, fonctionnement du bureau (?), CAO/FAO et enseignement supérieur (?).

Le logiciel lui-même, qui requiert à lui seul 140 kilo-octets de mémoire vive, tourne sur IBM PC ou XT équipé du système d'exploitation DOS 2.0 ou plus. Il est compatible avec *Word Perfect*, *Word Ward*, *Éditexte*, *World Writer*, *Palantir*, *VolksWriter Deluxe*, *Multimate*, *pfs:Write*, *WordStar* et « etc. », précise la notice du fabricant (il faut donc prévoir suffisamment de mémoire vive pour loger les deux programmes).

Autre possibilité intéressante, *LinguaTech International* est prête à mettre sur le marché les lexiques que vous aurez vous-même créés au moyen du logiciel.

Mercury

(Prix non fourni)
LinguaTech International Inc.
381 W. 2230 N. #360
Provo, Utah 84604 USA
(801) 373-8600



**Frenette, Boulanger, Lefebvre
& associés**

550, rue Sherbrooke ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 1B9

- Traduction
- Terminologie
- Communications

Tél.: (514) 842-4437



(514) 485-9373

558, Notre-Dame
Saint-Lambert, Québec
J4P 2K7

yves gosselin

Montréal Trust

Services offerts:

Comptes d'épargne et de chèques
Fonds de placement Prêts hypothécaires
Planification testamentaire et successorale



Adam, Authier, Boyer, Theriault et associé
Comptables agréés / Chartered Accountants
465 Victoria Bureau 310,
St-Lambert, Qué. J4P 2J2
Tél. (514) 671-1950 — (514) 861-5565

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES



(514) 669-5965

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201
DUVERNAY, LAVAL, QUÉBEC H7G 4P5

- Entrée de texte
- Mise-à-jour rapide
- Impression finale
- Prête pour camera
- Communication
- Photocomposition

TRADUCTIONS TERRANCE HUGHES INC.

TERRANCE HUGHES, PH.D.
MEMBRE AGRÉÉ DE LA SOCIÉTÉ
DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

1125, AV. SAINT-VALLÉUR OUEST
OUTREMONT (QUÉBEC)
H2V 1Y7

TÉL.: 274-1537

abel

bureau de traduction

- QUALITÉ • RAPIDITÉ • PRIX IMBATTABLES •
- DEVIS GRATUITS •
- GRANDS PROJETS TECHNIQUES •
- Télécopieur •

7382, rue Kidana
Cote Saint-Luc (Québec)
H4W 1C9

(514) 484-8131

Dilog

Consultants en Micro Systèmes

ORDINATEURS, IMPRIMANTES, MODEMS
LOGICIELS POUR TRAITEMENT DE TEXTE,
BASE DE DONNÉES, COMPTABILITÉ, etc.

(514) 525-9070

MISSION ACCOMPLIE!



Marielle Hébert-Charette

Madame Marielle Hébert-Charette
Directrice de la terminologie

Du 19 au 30 mai 1986, La langagerie a participé à une mission en France sur la terminologie des fours micro-ondes, en collaboration avec l'Office de la langue française et Camco Inc., société de fabrication d'électroménagers. Le Cabinet était représenté par Madame Marielle Hébert-Charette.

Cette mission n'est qu'un exemple des vastes efforts de recherche terminologique que nous déployons afin d'améliorer la qualité de notre travail.

Avec la traduction, la révision et la relecture, la terminologie est une étape à part entière de la réalisation et du contrôle de la qualité des travaux professionnels du Cabinet.

La section terminologique de La langagerie a une triple vocation. Tout d'abord, elle relève la terminologie de nos clients et établit des lexiques. Puis, elle effectue les recherches ponctuelles demandées par nos traducteurs et traductrices. Enfin, elle enrichit notre banque de terminologie.

Si nous investissons tant d'efforts et de moyens dans la terminologie, c'est parce que nous avons la ferme conviction que cette activité apporte un précieux concours à la qualité des textes que nous traduisons.



La langagerie

traduction — adaptation — rédaction
terminologie — conseil

1200, avenue du Collège McGill, bureau 510
Montréal (Québec) H3B 4G7
Télécopieur: 875-8487

(514) 875-8820